

LES AMIS DE SAINTE-FOY ET SA RÉGION



Élie RECLUS (1827 - 1904)

Photo J. Jeanneret - Montreux.

SOMMAIRE

N° 84 - Année 2004 - Cahier n° 2

Danièle PROVAIN
Pourquoi sommes-nous Reclusiens ? _____ **2**

Généalogie :
Arbre de descendance d'Élie Reclus. _____ **5**

Andrée DESPY-MEYER
Élie Reclus, un ethnologue et un mythologue
méconnu. _____

8

Élie et Élisée RECLUS
Unions libres. _____

21

Danièle PROVAIN
Notre ami Roger Gonot... _____

38

POURQUOI SOMMES-NOUS RECLUSIENS ?

Danièle
PROVAIN



LE 11 FÉVRIER 1904 au matin, Élie RECLUS quittait le monde. L'année suivante, le 4 juillet son frère Élisée s'éteignait à son tour. L'histoire les confond, on prête à l'un une phrase dite par l'autre... Ceci se justifie par la grande affection qui les unissait, et par leur communion d'idées.

Si leurs cursus diffèrent, l'essentiel est commun. On sait la part active que prit Élie dans les travaux de géographie d'Élisée. Ce dernier passionné de l'histoire de la Terre se disait "enceint depuis longtemps d'un Mistouflet géographique" [lettre à son frère Élie - La Nouvelle-Orléans, 1855].

Élie s'intéressa à des champs d'étude très variés que Madame Andrée DESPY-MEYER illustrera. C'est un éternel étudiant. Voici ce qu'en dit son fils Paul dans "Souvenirs personnels sur les frères Élie et Élisée RECLUS" :

"De son côté mon père, jusqu'à l'âge de 50 ans, travaillait debout. Il se servait d'une sorte de table inclinée, avec un dispositif spécial pour l'encrier et autres accessoires : un pot de colle, par exemple, lui était essentiel parce qu'il fabriquait lui-même une quantité de cartonnages, de boîtes, pour classer ses notes et ses liasses de papiers. Il écrivait souvent au crayon, collait ses papiers les uns à la suite des autres, et composait ainsi un article sur une bande de papier dont on ne voyait jamais la

fin. Il composait lentement ; le travail manuel lui donnait le temps de réfléchir ; il gommait, recommençait le texte, le jetait au panier, et n'était jamais satisfait de la forme."

Notons que cette forme est très aboutie : des page superbes dans "La Commune au jour le jour", un texte tel "Le Volubile" dans "Physionomies végétales" possède une grâce infinie, des symboles exquis. Son ironie sous-tend ses écrits : toujours constructive, mordante dans sa jeunesse, douce amère au fur et à mesure qu'Élie avance en âge.

Le samedi 26 juillet 1851, à 6 heures du soir, Élie RECLUS présentait sa thèse à la Faculté de théologie protestante de Strasbourg : "L'EXAMEN DU PRINCIPE DE L'AUTORITÉ". Il est écrit en avertissement "La Faculté n'entend approuver, ni désapprouver les opinions particulières au candidat".

L'introduction : "Toutes les fois qu'une idée nouvelle veut s'introduire dans l'humanité, ceux qui ont peur l'arrêtent au passage... mais qu'on aime le printemps, ou qu'on ne l'aime pas, les hirondelles sont revenues. Voilà pour les idées qui cheminent, rien ne peut les arrêter.

- J'ai voulu faire œuvre de déblayeur. Voilà pour l'action, la voie est tracée.

- Entre la force et l'idée, je me suis rangé du côté de la liberté, et j'ai dit : Vivre libre ou mourir !"

POURQUOI SOMMES-NOUS RECLUSIENS ?

Liberté, le grand mot est lâché. Ce sera son credo. Ce texte nous apparaît comme l'acte fondateur du penseur ÉLIE. Dans une logique implacable il s'attache à démontrer comment l'autorité comme un fait, nie la liberté d'examen *"qui est pour elle le fruit pourri d'un arbre empoisonné ... Les droits de l'individualisme sont les droits de l'intelligence, et devant l'autorité, le droit de l'individualisme, c'est le droit de révolte."* (Chapitre II. L'obéissance XXI-XXII).

Sa conclusion *"Je crois en mon infinie liberté"* place l'homme devant sa responsabilité.

D'ailleurs Étienne de LA BOÉTIE ne dit pas autre chose dans le Contre-Un *"Il ne fault pas faire doute que nous soyons tous naturellement libres puis que nous sommes tous compagnons et ne peult tomber en l'entendement de personne que Nature aye mis aulcun en servitude nous ayans tous mis en compaignie"*.

Élie appartient à ceux *"mieux nés que les autres... Ce sont ceux qui ayant la teste d'eux mesmes bien faicte l'ont encorres polie par l'estude et le sçavoir. Ceux-là quand la liberté seroit entièrement perdue et toute hors du monde, l'imaginant et la sentant en leur esprit et encorres la savourant, la servitude ne leur est jamais de goust pour si bien qu'on l'accoustre"*.

Ce discours prouve la permanence de l'esprit qui revendique la liberté et la place de l'individu considéré comme une fin et non comme un moyen. Il s'ensuit que ces idées sont actuelles, ceci explique cela, en particulier la faillite de toutes les idéologies du 20ème siècle qui ont oublié que l'individu est un tout confronté à

l'Univers. On nous objectera l'égoïsme de l'homme. Dans un système égalitaire, les hommes ne seront plus des rivaux. Donc l'Éducation a un bel avenir devant elle.

Des esprits chagrins qualifient les RECLUS (Élie et Élisée) de naïfs, de chimériques, d'utopistes. Pour nous, ils sont des hommes de l'absolu qui ne transigent pas avec leur conscience. Leur vie se révèle un modèle de vertu, de morale de travail, de solidarité. Hommes de bonne volonté, ils participent au progrès de l'Humanité.

Ils sont dans la lignée de leur père le pasteur Jacques RECLUS esprit intransigeant, de leur mère Zéline TRIGANT si admirable.

Bref, une famille passionnante ces RECLUS, ancrée dans un terroir.

En 1998, lors des Rencontres Élisée RECLUS organisées par les Amis de Sainte-Foy et sa Région à Sainte-Foy-la-Grande auxquelles Madame Andrée DESPY-MEYER participait, elle avait suggéré qu'on s'intéressât à Élie. Combien elle avait raison !

Il nous faut maintenant travailler à rassembler tous ses écrits afin qu'ils soient publiés, connus du plus grand nombre.

En 2005, l'attention se portera sur Élisée. De nombreuses manifestations sont prévues. Pour l'instant, à notre connaissance Bazas, Orthez se préparent dans notre Région. Un Colloque international se tiendra à Lyon les 8 - 9 - 10 septembre : **"Élisée RECLUS et nos géographies"**.

Décidemment les Reclus, leurs idées ont le vent en poupe et nous nous en réjouissons.

POURQUOI SOMMES-NOUS RECLUSIENS ?

Le 15 décembre, l'arrière-petit-fils d'Élie, Jean RECLUS, nous confiait ce qu'il possédait sur son ancêtre. L'intégralité de ces précieux papiers rejoindra les Archives Municipales de Sainte-Foy.

En cette fin d'année, période de vœux, notre souhait le plus cher est que Sainte-Foy-la-Grande devienne un Centre de recherches et d'études reclusiennes dont l'intérêt dépasserait largement nos frontières. C'est à portée de main.

Monsieur Jean RECLUS, le Pays Foyen vous remercie. ■

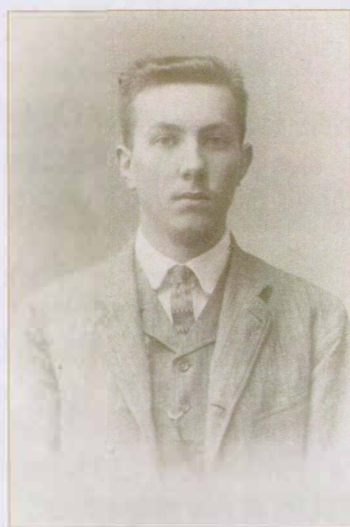
Sainte-Foy-la-Grande, le 30 décembre 2004.



Paul RECLUS



André RECLUS

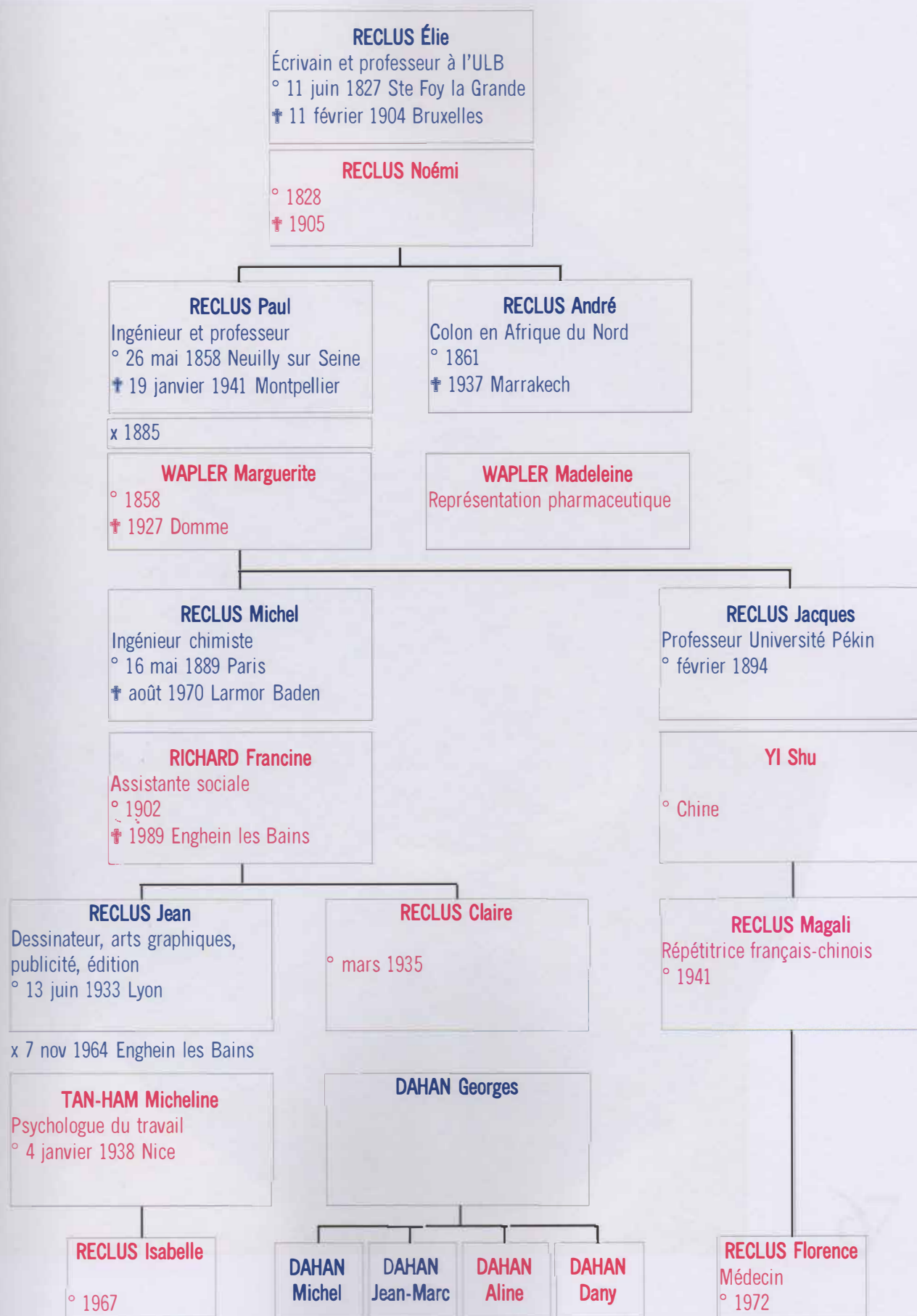


Michel RECLUS



Jean et Micheline RECLUS

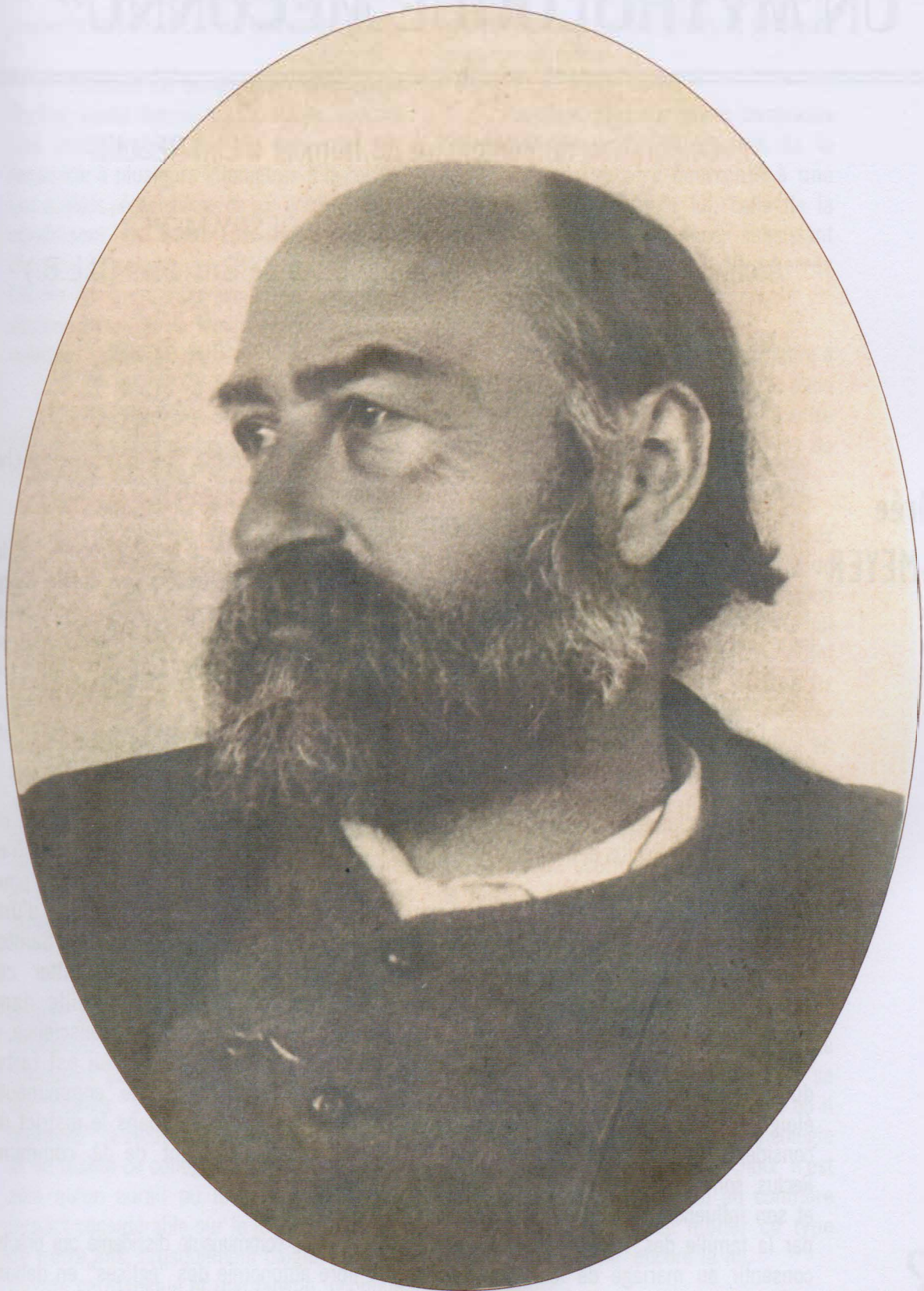
ARBRE DE DESCENDANCE D'ÉLIE RECLUS



Portrait de Noémi RECLUS



Portrait d'Élie RECLUS



“ÉLIE RECLUS, UN ETHNOLOGUE ET UN MYTHOLOGUE MÉCONNU”

Célébration du centenaire de la mort d'Élie RECLUS

Conférence de Madame Andrée DESPY-MEYER
Archiviste honoraire de l'Université Libre de Bruxelles (U.L.B.)

donnée à Sainte-Foy-la-Grande, salle Paul Broca
Le 19 novembre 2004

Andrée
DESPY-MEYER



E VAIS TENTER D'ÉVOQUER devant vous le profil de cet homme d'envergure qu'a été Élie Reclus. Doué d'une érudition considérable, il a consacré toute sa vie à des recherches dans les domaines les plus divers mais, doté d'une très grande modestie, il a choisi de vivre dans l'ombre de son frère et compagnon de route, Élisée.

Élie Reclus est l'aîné des cinq fils du pasteur Jacques Reclus et de Zéline Trigant.

Il est né le 11 juin 1827 à Sainte-Foy-la-Grande sous les prénoms de Jean-Pierre-Michel. Mais il ne paraît pas que le nouveau-né ait jamais été appelé de l'un des trois prénoms qu'il reçut à son baptême. On l'a toujours connu sous le nom d'Élie, dû à son parrain, Élie Decazes, parent éloigné de la famille mais personnage très considéré. En effet, le pasteur Jacques Reclus, son père, avait été son bibliothécaire et son influence avait facilité l'acceptation par la famille des Trigant de Libourne de consentir au mariage de leur fille Zéline

avec Jacques Reclus, qui était de souche paysanne.

Élie n'est pas le premier-né de la famille. Il a été précédé d'une soeur, Suzy, dont il est très proche mais qui devait mourir à l'âge de vingt ans. Bientôt naît en 1830 celui qui deviendrait l'illustre géographe, Élisée, ce frère qui va être pour Élie le compagnon de route inséparable tout au long de sa vie.

C'est un enfant doux et rêveur qui ne s'attend guère à devoir quitter sa maison et tout l'environnement qui lui est cher pour suivre son père. Celui-ci est titulaire d'une petite église, à Montcaret, près de Sainte-Foy-la-Grande, et décide de quitter cet endroit où il vit avec sa famille dans l'aisance pour vivre selon sa conscience, à savoir accepter l'offre qui lui est faite, d'officier dans une petite communauté chrétienne évangélique, dans le district de Castétarbes, dépendant de la commune d'Orthez.

Une communauté dissidente qui prêche la libre autonomie des “églises” en dehors

ÉLIE RECLUS, UN ETHNOLOGUE ET UN MYTHOLOGUE MÉCONNU

de l'État ou des consistoires et dans laquelle le père d'Élie va trouver sa place.

Pendant ce temps, sa mère, Zéline Reclus, jeune femme très cultivée, y ouvre une école protestante, qui sera très vite reconnue à plusieurs kilomètres à la ronde. Les qualités pédagogiques de son enseignement conduisent de nombreux enfants à s'y inscrire au point qu'en 1840 les locaux de l'école s'avèrent trop exigus et exigent un déménagement de la famille qui va retourner habiter la ville d'Orthez.

C'est dans cet espace que le jeune Élie grandit. C'est là aussi que naissent ses trois frères, Onésime, Armand et Paul, sans compter ses nombreuses sœurs puisque l'on sait que la famille en comptera onze dont deux mourront jeunes.

Élie suit docilement les cours religieux de son père et les leçons classiques de sa mère, toujours tranquille et doux, plus sérieux que ne le sont d'ordinaire les enfants de son âge. Sa mère, à la tête d'une famille nombreuse, ne pourra pas toujours apporter à l'enfant l'affection désirée, mais elle le suivra de ses conseils avisés tout au long de sa vie. La ressemblance entre mère et fils était du reste très marquante, aux dires d'Élisée.

Très rapidement, le père, désireux de donner à ses deux aînés, Élie et Suzy, une éducation où les études classiques soient conduites par l'esprit chrétien, résout de les confier à la direction des "Frères Moraves", à Neuwied, en Rhénanie. Même si en réalité ce collège ne s'avère pas aussi zélé qu'on aurait pu le croire, il aura un impact considérable sur le jeune adolescent de treize ans, brusquement baigné dans un monde germanique et une langue inconnue

jusque là. Il va se mettre à étudier avec passion les langues anciennes et plusieurs langues modernes.

Travaillant avec des jeunes camarades hollandais, allemands ou anglais, lui le petit français, va être confronté à une situation inattendue pour lui, celle de la haine à l'égard de la France, subsistant encore trente ans après les guerres napoléoniennes.

Ce séjour en Rhénanie va permettre à Élie de goûter aux joies de la nature, dans une vallée du Rhin grandiose, qui lui offre le cadre pour y placer les personnages de ses légendes et de ses rêves.

Mais le passage chez les Frères Moraves va développer le sens critique de l'adolescent, lui faisant prendre une distance par rapport aux questions théologiques qui sont débattues dans son collège. Au point que le père, retrouvant son fils après deux années d'absence, n'ose plus s'aventurer avec lui sur des points de foi. Il trouve en face de lui quelqu'un dont les tendances républicaines et libertaires sont très affirmées et il ne pourra qu'assister non sans quelque souffrance à l'émancipation de son fils du dogme religieux.

Élie prépare ensuite pendant quatre ans son baccalauréat, au collège communal d'Orthez, puis au collège protestant de Sainte-Foy-la-Grande et entame en 1847 sa première année universitaire à Genève où il choisit de mener des études de théologie orthodoxe et spiritualiste. Ce choix n'est guère dicté par son père qui au contraire s'étonne qu'Élie puisse mener ce type d'études sans avoir encore la foi.

ÉLIE RECLUS, UN ETHNOLOGUE ET UN MYTHOLOGUE MÉCONNU

Cette année passée à Genève restera pour Élie une année noire : très seul, heurté par une société protestante, hautaine et riche, très méprisante à l'égard des classes démunies dont il fait partie. Élie y saisit les rouages de cet internationalisme capitaliste par opposition à celui du travail et va se réfugier dans les recherches théologiques, surtout dans le domaine de la démonologie (culte du diable, pratiques des magiciens, dédoublement des esprits).

En 1848 il décide de quitter la cité calviniste et s'inscrit à la Faculté de Montauban afin de connaître une autre partie du monde protestant, celui des descendants des Huguenots.

Son frère Élisée viendra l'y rejoindre. Très vite, les deux frères vont s'intéresser davantage à la Révolution qui s'est déclarée à Paris, écouter des orateurs venus de la capitale prôner le social et son caractère international manifesté par la lutte des classes et afficher un républicanisme ardent. Les journées de 1848 seront décisives pour les deux frères Reclus et leur attitude va provoquer du reste leur exclusion de la Faculté.

Élie part pour l'université de Strasbourg où il poursuit ses études de théologie. Après un séjour à Orthez, saturé de théologie judaïque, des stages calvinistes de Genève et de Montauban, le voilà dans une cité luthérienne, occasion d'être pénétré de l'idée protestante dans toutes ses manifestations.

En 1851, il soutient sa thèse, sur "le principe d'autorité", qui, malgré les critiques et les blâmes, est acceptée. Élie devient donc officiellement ministre du culte. Mais il connaît trop bien sa théologie

et son histoire ecclésiastique et sa conscience est trop délicate pour accepter de recevoir de l'État une rente en échange d'une silencieuse apostasie. Il rédige donc sa lettre de démission définitive, renonçant à tout emploi dans l'avenir, dans ce secteur.

Avant de quitter Strasbourg, Élie attend son frère Élisée qui revenait d'Allemagne et tous deux décident de rentrer dans leur famille par un voyage pédestre tracé obliquement à travers la France. Trois semaines plus tard, ils débarquent à Orthez.

C'est là qu'ils auront à faire le deuil de la République, suite au coup d'État de Bonaparte le 2 décembre 1851. La conduite d'Élie sera très ferme pendant la soirée où la petite ville d'Orthez apprend la nouvelle. Il dicte les termes d'un appel aux républicains, proposant d'aller ensuite l'imprimer et de grouper à l'Hôtel de Ville toutes les forces de résistance. Mais, le lendemain matin, Élie, Élisée et leurs amis se retrouvent seuls à l'attaque de l'Hôtel de ville. Le coup d'État aura eu la victoire facile à Orthez et le maire recevra ordre de sévir contre les manifestants et notamment contre les frères Reclus.

Inscrits sur des listes de déportation, ils décident d'avancer leur départ prévu vers l'Angleterre où ils souhaitent poursuivre leurs études sociologiques et arrivent à Londres le 1^{er} janvier 1852.

Pénétrer dans la société anglaise à l'époque est chose peu aisée, d'autant que l'apparence y joue un rôle considérable - les frères Reclus n'ont guère de moyens - et à cela s'ajoute la répugnance qu'éprouve l'Anglais respectable à l'égard de l'émigré

ÉLIE RECLUS, UN ETHNOLOGUE ET UN MYTHOLOGUE MÉCONNU

français, accrue encore du fait que ce Français soit républicain et socialiste.

Élie restera un an en Angleterre, gagnant sa vie en étant précepteur et profitant de ses moments de liberté pour retrouver ses livres au British Muséum.

En 1856, l'empire de Napoléon III se considère comme assez solide pour proclamer l'amnistie. Élie décide donc de rentrer en France, d'autant qu'une raison intime l'y rappelle : son mariage avec sa cousine germaine, Noémie Reclus, de Bordeaux, avec laquelle il entretient depuis longtemps une correspondance suivie. Ils auront deux enfants : Paul né en 1858 et André en 1861. Noémie Reclus sera tout au long de sa vie sa compagne attentive et consultée régulièrement dans l'élaboration de ses travaux.

Sa nouvelle condition sociale l'oblige à trouver une situation plus stable. Un ami de la famille, juriste de renom, M. Lemonnier, le fait entrer dans le Secrétariat du Crédit Mobilier. Cette institution financière, dirigée par les frères Isaac et Émile Pereire, se considère comme la continuatrice pratique du socialisme saint-simonien, à savoir une union entre le capital et le travail. Cela amène Élie à étudier les diverses théories socialistes et à se plonger dans les travaux des utopistes révolutionnaires.

Mais il constatera très rapidement que cette banque, à l'image de toutes les autres, n'associe le capital au travail que pour mieux l'exploiter et saisit la première occasion pour reprendre sa liberté.

Une importante revue russe, la revue le "Miel" devenue plus tard "le Dielo"

(l'action), lui ouvre ses pages, lui permettant de traiter, sans censure aucune, de toutes les questions qui l'intéressent : politique et sociologie, histoire, art et mythologie. Occasion aussi pour lui de voyager à travers la Russie, l'Espagne, centre actif de l'Internationale naissante, et d'être invité comme correspondant de la revue à l'inauguration du canal de Suez. Il y écrira tantôt sous le nom de Jacques Lefrêne, d'après l'arbre au bois élastique et fort auquel il aimait se comparer, tantôt sous son vrai nom de famille.

Sa collaboration à cette revue va lui donner une grande chance, celle de pouvoir travailler hors de Paris et de séjourner régulièrement dans la maison de son beau-frère, Alfred Dumesnil, à Vascoeuil, un havre de paix en pleine nature.

Il est aussi correspondant d'une revue américaine, la Revue de l'Ouest, ainsi que de la Revue germanique, dont le but était d'initier les Français aux travaux de la pensée scientifique et littéraire allemandes. Élie y collaborera assidûment jusqu'à sa disparition en 1868.

Les séjours à Paris sont consacrés aux oeuvres de propagande et de pratique coopératives : Élie participe en 1863 à la fondation d'une banque de "Crédit au Travail" ; qui devait aider à la création de sociétés ouvrières de production et au développement de principes de solidarité et de mutualité afin de rendre le crédit accessible à tous les travailleurs. Malheureusement, cette initiative s'avère être une utopie et sera contrainte à la dissolution.

Nous sommes en 1870. C'est la défaite de l'armée française, vaincue par

ÉLIE RECLUS, UN ETHNOLOGUE ET UN MYTHOLOGUE MÉCONNU

les Prussiens, et l'abdication de l'empereur Napoléon III. Élie est à Paris ce 4 septembre et se mêle à la foule de républicains qui prennent une part active au refoulement des troupes massées sur la place de la Concorde. Élie manifeste toute sa solidarité envers les ouvriers exploités et ceux des quartiers populaires de Paris. Mais sa main droite est atrophiée suite à une chute faite quelques années plus tôt sur les pentes d'un glacier - il a même dû s'accommoder ; pour écrire, à se servir de son poignet -, il ne peut dès lors utiliser une arme, mais dans un souci de défendre la cause du peuple de Paris insurgé, il s'emploie à une tâche bien utile, celle du dépouillement et du classement des papiers des Tuileries.

Ensuite viendra le terrible intermède de la Commune, de mars à mai 1871. Élie y prendra une part active, voulant aider les défenseurs de la révolution sociale contre les bourgeois conservateurs et les partisans du rétablissement de la monarchie. Il est nommé directeur de la Bibliothèque Nationale et s'empresse de prendre toutes les dispositions pour sauver livres et documents menacés, responsabilité énorme en cette époque troublée.

Mais si la bibliothèque échappe au bombardement versaillais, ce sont bientôt les Versaillais eux-mêmes qui pénètrent dans l'édifice et contraignent Élie à quitter son poste.

Élie, de mai à septembre 1871, se cache chez des amis sûrs. Grâce à de faux papiers, Il parvient à gagner l'Italie puis la Suisse, échappant ainsi à la condamnation perpétuelle. Élisée, pour sa part échappe à la déportation grâce à l'intervention de savants étrangers.

Élie s'installe à Zürich avec sa famille, estimant que cette ville conviendra bien à l'éducation de ses enfants. En outre, il apprécie un pays de littérature et de science allemandes où il se sent à l'abri de la police impériale. Il peut se remettre à ses recherches et à la rédaction de ses écrits, tout en continuant sa collaboration à de nombreux journaux étrangers et principalement à l'Action russe, son principal gagne-pain.

1878 : déclaration de la guerre russo-turque. Élie, resté correspondant de la revue russe se doit de partir sur le front mais il doit y renoncer très vite, ses articles étant interdits. Il part aux États-Unis, puis en Angleterre où il demeurera deux ans. Il y trouve le réconfort d'un milieu cosmopolite spécial, créé par les victimes de la libre pensée dans tous les pays du monde. Survient l'amnistie qui lui permet de regagner son pays.

Il n'empêche qu'Élie est toujours étroitement surveillé et lorsque des bombes anarchistes sèment l'épouvante dans Paris, il est compris dans une fournée de suspects et mené à la Conciergerie où il passera quelques heures.

Après l'amnistie de 1881, Élie devient le bibliothécaire de la Maison Hachette où s'édite l'œuvre de son frère Élisée dont il recueille et classe les matériaux, tout en poursuivant son activité scientifique.

En 1886 on trouve Élie directeur-gérant d'un journal appelé "L'Association". Pour lui, l'individualité est sacrée mais elle ne peut rester isolée. L'association est nécessaire mais elle doit rester spontanée. "Pour toute grande œuvre, dira-t-il, les hommes libres s'unissent librement".

ÉLIE RECLUS, UN ETHNOLOGUE ET UN MYTHOLOGUE MÉCONNU

Quelque temps plus tard, en 1894, Élisée Reclus est invité à donner un cours de géographie comparée à l'Université libre de Bruxelles. Mais en raison d'un passé considéré comme "anarchiste", sa nomination est ajournée. C'est alors que se crée dans cette même ville, par réaction à l'attitude peu libre examiniiste adoptée à l'égard d'Élisée Reclus, une Université dissidente, l'Université Nouvelle de Bruxelles, qui se veut progressiste dans son enseignement et dans sa pédagogie, adepte d'une libre pensée totale. Cette conception d'université va séduire des étudiants belges mais aussi et surtout des étudiants et étudiantes étrangers. Elle cessera ses activités au lendemain de la première Guerre mondiale.

Élisée y figure parmi les premiers enseignants et propose son frère Élie pour y donner un cours sur l'Évolution des Religions. C'est ainsi que les deux frères Reclus décident de venir s'installer à Bruxelles avec leur famille et de s'investir totalement dans cette jeune institution. Chacun s'y épanouira dans sa discipline de prédilection. Pour Élisée, ce sera évidemment la géographie et pour Élie, la mythologie comparée. Ils seront très vite rejoints par le fils d'Élie, Paul, qui y donnera également des conférences et cours sur la géographie dans le temps et dans l'espace.

La désignation à ce poste vient à son heure pour Élie. Des cours à préparer de façon régulière l'amènent à devoir faire le point sur sa pensée, à donner plus d'unité à l'ensemble de son œuvre, à faire la synthèse de ses connaissances très diversifiées.

Il est dommage qu'Élie n'ait pu profiter de cette nouvelle fonction que durant dix ans.

En effet, une grippe infectieuse entraînant une paralysie va l'emporter dans les premiers jours de février 1904. Il s'éteint entre ses deux frères, Élisée et Paul, et ses deux fils, André et Paul. L'annonce de sa mort est reprise dans plusieurs journaux français, belges et italiens.

Quel a été le chemin parcouru par ses deux fils ?

André est devenu agriculteur en Algérie tandis que Paul a eu une carrière plus agitée. Poussant à l'extrême les théories sociales de son père, il s'est fait remarquer par ses idées anarchistes et, au moment de l'attentat de Vaillant, il est soupçonné d'y avoir participé alors qu'il clame son innocence. Il doit quitter Paris et se réfugier en Écosse où il gagnera sa vie comme relieur et comme professeur de français. Plus tard, il rejoindra son père à Bruxelles, à l'Université Nouvelle, puis après sa fermeture en 1919, à l'Institut des Hautes Études de Belgique qui en constitue le prolongement.

À l'exception de deux filles mortes jeunes, les enfants de Jacques Reclus au nombre de quatorze sont encore tous vivants quand disparaît Élie. Parmi ses fils, les plus connus sont Élisée et Onésime, géographes, Armand, explorateur, et Paul, chirurgien.

Après avoir évoqué avec vous les différentes étapes de la vie d'Élie Reclus, voyons ensemble comment sa pensée a évolué et les raisons qui l'ont poussé à étudier de très près l'ethnographie et la mythologie, à travers l'histoire des Religions.

L'influence de son père, Jacques Reclus, est très perceptible par imitation dans la

ÉLIE RECLUS, UN ETHNOLOGUE ET UN MYTHOLOGUE MÉCONNU

formation du caractère, et, par répulsion, dans la formation des opinions. Admirant sa sincérité et sa bonté sans limite, Élie sera très vite rebuté par sa foi aveugle dans l'Écriture Sainte. La tradition biblique est vraie pour lui jusqu'à la dernière lettre. Il n'ignore pas les découvertes faites à l'époque dans le domaine scientifique et qui établissent les bases de la doctrine de l'évolution, mais il n'y voit que les pièges de l'esprit du mal. Par contre, c'est un homme d'une fraternité exemplaire, d'une grande tolérance à l'égard de tous qu'ils soient chrétiens, athées, anarchistes ou bourgeois. Ce qui explique son attitude à l'égard de son fils quand il prend conscience que celui-ci a cessé de croire en Dieu. Élie, toutefois, malgré son évolution religieuse, poursuivra des études de théologie allant jusqu'à obtenir le titre de ministre du culte, comme son père.

En outre, ne tient-il pas aussi de lui cette honnêteté intellectuelle de refuser cette fonction sacerdotale, parce que non conforme à ses convictions profondes ?

Son engagement politique, n'a-t-il pas été dès les journées de juin 1848, plus tard lors de la Commune, tourné vers le socialisme, la lutte des classes, un juste partage, à l'image de ce qu'il avait connu dans son milieu familial où les devoirs envers autrui en effaçaient les droits.

Il en ira de même quand, entré dans une banque qui se voulait associer le capital au travail, il comprend très vite que derrière cette utopie se cache une exploitation et préfère reprendre sa liberté.

Quelque temps plus tard, Élie figure parmi les fondateurs de la banque de "Crédit au travail", devant aider à la

création de sociétés ouvrières, il constatera une fois de plus qu'il s'agit d'une utopie, contrainte rapidement à la dissolution.

Sa conception du socialisme ne se voudra jamais théorique et quand un jour, on lui posera la question de savoir comment faire pour trouver une solution au problème social, il aura cette réponse : "Avez-vous jamais eu faim sans savoir où vous trouveriez votre prochain repas ? Avez-vous jamais erré sans savoir où vous pourriez loger le soir même ? - Non - Alors vous ne pouvez en aucune façon comprendre la question sociale. Si les remèdes ne viennent pas de votre cœur, il est inutile que vous abordiez le problème".

Élie, tout comme son frère, n'admettra jamais la notion de propriété et, dans ses périodes d'exil, il partagera toujours avec ses compagnons les revenus que lui procure la rédaction de ses articles, puisant si besoin dans la caisse commune, alimentée en fait par Élisée et par lui.

C'est ainsi qu'Élie, qui aime beaucoup les livres, s'en offre de temps à autre. Mais il n'ose jamais y mettre son nom. "Ils ne sont pas à moi", dira-t-il. Et, au lieu d'inscrire "Élie Reclus" à la première page, il inscrit "Cui prodest" (il profite à chacun). On peut imaginer que sa bibliothèque a dû souvent être visitée par ses disciples !

En arrivant à Zürich en 1871, Élie va se trouver en dehors du monde socialiste et va pouvoir consacrer beaucoup plus de temps à ses recherches scientifiques tournées vers l'ethnologie et vers l'histoire des religions.

C'est en 1861 qu'Élie lit l'ouvrage de Bachhofen qu'il avait connu à Bâle, ouvrage

ÉLIE RECLUS, UN ETHNOLOGUE ET UN MYTHOLOGUE MÉCONNU

intitulé "Das Mutterrecht", le Matriarcat. L'influence de celui-ci sera déterminante pour lui.

Ses recherches vont dorénavant se concentrer sur l'ethnologie et la mythologie comparées. Il a trente-quatre ans. Il comprend l'une et l'autre comme une psychologie collective de l'espèce dont la démographie serait une physiologie et l'anthropologie, une anatomie en grand. Il va pratiquer la méthode de la comparaison. Il ne critique pas, il décrit, il explique et fait ressortir les origines et les caractères naturels et historiquement logiques et rationnels de ce processus social.

Ses "Fragments de morale indienne" publiés en 1863 dans la Revue germanique attirent l'attention du monde savant.

En 1868, il publie ses recherches sur les légendes tartares et sur la littérature turkmène. En 1879, celles sur la "circoncision" et sur "les Légendes d'Orphée" suivies par "The Evil Eye" et "La Diabologie" dans le "Cornhill Magazine".

C'est à cette époque qu'il publie un "Programme de mythologie générale" où il trace les grandes lignes de son œuvre.

En 1881 paraît son étude sur le Matriarcat inspirée par les travaux de Bachhofen publiés vingt ans plus tôt.

Puis, viendront quatre ans plus tard, deux volumes très importants, les seuls à avoir été publiés et ce grâce à l'intervention de son frère Paul, l'un sur les Primitifs hyperboréens, orientaux et occidentaux, l'autre sur les Primitifs d'Australie, qui représentent la réalisation partielle d'un vaste plan qu'il mènera jusqu'à la fin de sa vie.

Dès ce moment, sa compétence scientifique est si bien reconnue que les éditeurs de la "British Encyclopedia" lui confient la rédaction de l'important article "Ethnology and Ethnography".

En 1887, Élie résume ses idées fondamentales sur la psychologie des primitifs dans un article complémentaire à son programme général, sous le titre de "L'Intelligence des sauvages".

Ensuite viendra la période où il enseignera à l'Université Nouvelle de Bruxelles et où il va développer un travail énorme : une centaine de leçons toutes originales centrées sur la Mythologie et l'Évolution des Religions, dont le premier volume sera publié en 1908, sous le titre "Les croyances populaires".

À côté de nombreuses traductions de "Contes et Légendes" roumains, serbes, norvégiens et indous, on lui doit plusieurs biographies : Sainte-Beuve, Thiers, Quinet, Guizot, publiés en un volume russe en 1876.

Il ne faut pas non plus occulter tout le secteur de ses activités dans le domaine journalistique.

Correspondant de nombreux journaux étrangers, dans lesquels il traite de tout ce qui représente un caractère social, de questions politiques, économiques et aussi artistiques, Il est du reste un critique d'art d'une grande érudition. Ses études sur les Musées de Madrid, sur les Salons, de 1868 à 1896, sont comparables aux travaux les plus reconnus.

Si Élie Reclus a moins publié que son frère Élisée, il a écrit par contre une somme considérable de documents. Pour lui, en

ÉLIE RECLUS, UN ETHNOLOGUE ET UN MYTHOLOGUE MÉCONNU

effet, il importait peu que ses travaux soient publiés ou non. Il se savait, disait-il, un "neurone humain" et pensait que tout travail fait par lui, toute vérité élucidée dans le silence du cabinet entraînait en peu d'années dans la conscience générale.

Mais on se doit de souligner aussi le dévouement tout à fait exceptionnel manifesté par Élie à l'égard de son frère Élisée qu'il n'a cessé d'aider de ses conseils et de ses idées. Ils ont écrit ensemble une très belle introduction au Dictionnaire des communes de France et il a énormément collaboré à la rédaction de sa Géographie universelle.

À la veille de sa mort, Élie avait demandé à son fils Paul de contacter Maurice Vernes, professeur à l'École pratique des Hautes Études (section des sciences religieuses) afin qu'il recueille les papiers, documents imprimés ou manuscrits assemblés depuis cinquante ans par lui sur "L'Histoire des Religions" et "L'Histoire du Pain". Ces documents, sur les mythes, cérémonies et croyances étaient classés en deux cent vingt cartons. Une seconde catégorie de papiers comprenait les manuscrits des cours sur "L'Évolution des Religions" professés depuis dix ans à l'Université Nouvelle de Bruxelles.

Maurice Vernes a estimé après examen minutieux des premiers cartons que ceux-ci n'avaient lieu d'être conservés qu'à titre de témoignage et non à titre de documents à consulter. En effet, Élie Reclus en avait pris toute la quintessence pour la rédaction de ses travaux. Seule réserve à émettre était qu'Élie Reclus n'avait pas achevé son programme. Après avoir exposé les croyances et rites populaires, il avait encore à traiter des grandes religions historiques de

l'antiquité, puis de l'évolution religieuse et philosophique des temps modernes. Mais ces derniers chapitres ne représentaient pas la partie essentielle du cadre. En effet, Élie s'était proposé avant tout d'étudier la "Religion" dans les faits, rites et pratiques, dans ce qui constitue sa couche profonde, constante, identique à elle-même aussi bien dans les cultes proposés par les nations modernes (christianisme, islamisme, religions de l'Inde, de la Chine, de l'Extrême-Orient) que dans les religions primitives. Pour achever sa tâche, il aurait eu encore à travailler sur les ouvrages imprimés à la portée de tous et donc d'un apport mineur.

Tout autrement en était-il des petits cartons renfermant l'ensemble de l'enseignement donné par Élie Reclus à l'Université Nouvelle de 1894 à 1903.

Ce sont une centaine de leçons d'une forme achevée, munies de sommaires et qui méritent aux yeux de Maurice Vernes une publication intégrale.

La forme donnée par Reclus dans ces leçons n'est pas celle de l'exposition régulière, que recherche généralement le professeur et qui peut dépendre essentiellement de l'ordre logique de la pensée ou suivre les comportements d'un cadre géographique et historique. Ici, chacun des sujets traités - qu'il comporte une ou plusieurs leçons ou partie de leçon - est développé comme un thème de psychologie, de manière à rattacher les idées ou pratiques les plus étrangères en apparence à nos habitudes contemporaines, à des expériences familières à tous. Reclus excelle dans les dramatisations qui éclairent la raison d'être de rites, trop volontiers ridiculisés. Il a plaisir à remettre en

ÉLIE RECLUS, UN ETHNOLOGUE ET UN MYTHOLOGUE MÉCONNU

lumière des pratiques ou des traditions encore chères aux citadins comme aux paysans de l'Europe occidentale. Il y fait œuvre à la fois de sociologue et de psychologue.

Voici, à titre d'exemple, les Sommaires de ses deux premières leçons sur l'Histoire des Religions.

I) - Sur le seuil des Religions

"La Religion, question vitale entre toutes ; elle est au fond de toute politique, donne la clé de l'histoire. - Les Religions prétendent qu'elles ne sont pas justiciables de la raison. Si cette prétention était fondée, il n'y aurait qu'à les ignorer complètement, à ne pas s'en occuper. Alors les Religions de protester : il faut que vous nous étudiez et si nous avons des mystères, c'est pour mieux piquer votre curiosité. Vous avez champ libre. - Quelle modestie il nous faut, pour aborder cette étude ! Nous sommes de simples individus prétendant juger des croyances collectives. Quelle difficulté à ne pas avoir de parti pris ! Au moins aurons-nous l'impartialité d'intention. - Le meilleur garant de notre impartialité sera notre méthode : celle de l'Évolution. Savoir que toute croyance est condamnée à périr rend indulgent. La Science fait la paix dans les intelligences. - La critique religieuse date de l'Encyclopédie. À l'origine, elle fut mesquine. Les éléments d'appréciation faisaient défaut. Mais plus tard la critique entra dans des voies nouvelles. On fonda la Science des Religions comparées".

II) - La Mort et la Survie

"De tous les spectacles, celui de la mort est le plus émouvant. - Nous autres civilisés, nous avons accepté la fatalité de la mort, mais les peuples et les sauvages continuent

à croire que la mort ne devrait pas être et qu'elle est le résultat d'un accident ou qu'elle est causée par la haine des ennemis ou des méchants sorciers. - En tout cas, on voulut que la vie continuât outre-tombe. Les primitifs firent de cette vie posthume la continuation pure et simple de la vie actuelle ; les peuples civilisés admirent qu'elle la continue, mais en punissant le vice et en récompensant la vertu. - De ce paradis et de ces enfers, les sorciers rapportèrent des révélations qui constituèrent la première science et la première morale. - De cette morale-là, le grand, le seul élément fut le châtement par la peine de mort. Et sur cette morale-là, toute notre société est encore constituée. Quelle est la valeur de cette théorie ? - Mais qu'est-ce que donc que la mort ? - Rien ! - Alors pourquoi nous en occuper ? - Pour connaître la vie".

Élie Reclus a aussi porté ses recherches sur "le Pain", base de l'alimentation humaine.

Son "Histoire du pain à travers les âges" a été considérée par Maurice Vernes comme le chef d'œuvre de l'écrivain. Dommage qu'elle n'ait pas été publiée.

En voici la table des matières :

1. La culture, labourage, semailles, protection de la plante, moisson et engrangement.
2. La fabrication du pain, meunerie et boulangerie.
3. Le respect du pain.
4. Pain porte-bonheur, symbole et moyen de fertilité, de fécondité, de richesse et d'abondance.
5. Le pain, le blé, la paille comme remèdes et prophylactiques.
6. Le pain et le blé comme véhicules magiques.

ÉLIE RECLUS, UN ETHNOLOGUE ET UN MYTHOLOGUE MÉCONNU

7. Présages et ordales par le pain, la paille, la charrue.
8. Offrandes de pain aux morts, aux génies et aux dieux.
9. Pains bénits, hosties, etc..
10. L'Eucharistie et la transsubstantiation.
11. Magisme de l'Eucharistie, ordales, remède.
12. Le grain de blé, symbole de résurrection.

Pour Maurice Vernes qui a préfacé la publication "Les croyances populaires", Leçons sur l'Histoire des Religions professées à l'Université Nouvelle de Bruxelles, (1908), Élie Reclus doit être placé au premier rang des écrivains modernes qui ont traité l'ensemble des phénomènes religieux, en tant que rôle de premier ordre dans toute l'histoire des civilisations depuis les débuts des organisations sociales jusqu'à nos jours.

Vernes, en épigraphe au volume des "Croyances populaires", a repris cette phrase de Reclus qui résume bien sa pensée : "Les croyances populaires constituent la Religion universelle, celle de tous les peuples dans tous les temps et tous les lieux".

Je pense que cela a été une grande chance pour Élie Reclus d'avoir pu enseigner à l'Université Nouvelle de Bruxelles à la fin de sa vie car cet enseignement lui a donné l'occasion de finaliser à travers ses cours toutes ses connaissances en matière d'Histoire des Religions et de les présenter à ses étudiants selon une structure qui pouvait lui être personnelle puisque cette institution, unique en son genre, donnait liberté entière à ses professeurs sur le plan de la pédagogie et, c'est la qualité de ses leçons qui a décidé Maurice Vernes à les publier sous le titre "Les Croyances populaires".

En préparant ses cours, Élie a dû s'inspirer des méthodes pédagogiques utilisées autrefois par sa mère dont les qualités dans ce domaine avaient toujours été très remarquées. Du reste, les deux frères Reclus, ont pendant longtemps entretenu une correspondance avec leur mère l'informant de l'avancée de leurs recherches respectives.

On conserve dans les Archives de l'Université Nouvelle de Bruxelles un travail de fin d'études consacré à Élisée et Élie Reclus. Certains passages mettent bien en situation la personnalité d'Élie Reclus, telle que vue par une étudiante :

"La profondeur de son érudition était infinie et la somme de ses travaux déconcertante comme leur variété. Mais sociologie, ethnologie, étude des primitifs, convergent finalement vers l'étude des religions dont il nous apportait le suc."

"...Élie", "le vieil Élie", comme nous l'appelions entre nous, familièrement et tendrement, d'une causticité tellement enveloppée de bonhomie qu'elle remplissait d'aise ses auditeurs, triait les mots avec une précision de philologue ; il avait des termes et des tournures archaïques inattendues, d'une saveur incomparable. Ses yeux pétillaient de bonté malicieuse. C'était un plaisir sans pareil de le voir et de l'entendre".

"Le patriarche Élie faisait un cours d'Histoire des religions. Depuis l'homme des cavernes réduisant le tonnerre et les animaux primitifs au rôle d'interprète de ses superstitions, jusqu'aux sommets les plus sereins du bouddhisme, toute l'humanité nous fut montrée dans ses terreurs et ses prières par ce vieillard malicieux. Il mettait,

ÉLIE RECLUS, UN ETHNOLOGUE ET UN MYTHOLOGUE MÉCONNU

à représenter des diables et des monstres, la complaisance des sculpteurs de cathédrales et l'horifique, pareillement se mêlait à un humour moyenâgeux tellement irrésistible que souvent nous éclatons de rire. Lui souriait seulement, l'air de dire : "J'en aurais encore bien d'autres à vous raconter !"

"... ; Jamais nul ne se sentait froissé par son aimable raillerie ou blessé par sa supériorité ; nous ne sentions pas la difficulté de monter jusqu'à lui ; bien plutôt, il se mettait par bonté à notre niveau et l'on se sentait avec lui sur le même plan... sur le plan humain. Son approche apportait une impression de joie sereine et de réconfort."

Comme l'a dit le recteur de l'Université Nouvelle, dans son Éloge d'Élie Reclus, prononcé à la séance de rentrée académique, le 31 octobre 1904 :

"Toute sa philosophie aboutissait à la Paix, à la fusion des croyances et des intérêts. Les erreurs du genre humain sont le produit de causes naturelles ; ce sont des croyances motivées, des étapes de l'évolution et de l'adaptation au milieu, étapes toujours progressives : l'intelligence est partout semblable à elle-même, mais ses développements sont successifs. Les idées et les sentiments portent leur âge ; la science future classera ses fossiles.

"Chacun, disait Reclus, travaille à cette œuvre ; chacun pendant sa génération, puis son souffle s'éteint. La poussière que nous avons remuée garde notre souvenir aussi longtemps que le flot conserve les reflets de ses rives. Toute notre vie semble s'engouffrer dans l'oubli. Cependant, nous nous survivons par ce qui subsiste de l'action, inconsciente le plus souvent, que nous

avons exercée dans la conservation et la transformation du milieu".

Le recteur complétait ce testament philosophique par cette belle phrase : "Sa beauté harmonieuse résulta de sa conformité individuelle avec toute l'évolution de l'espèce vers la pacification et la fusion de toutes les inégalités, de toutes les divergences sociales".

En conclusion, on peut dire qu'Élie Reclus a vécu toute sa vie dans l'ombre de son brillant frère Élisée. Il a été l'exemple même de la modestie alliée à l'intelligence des êtres et des choses. Toutes ses recherches en témoignent, que ce soit dans le domaine des sciences humaines : anthropologie, ethnologie, mythologie et croyances religieuses, que ce soit comme chroniqueur ou enseignant.

Peu de temps avant de mourir, Élie a prononcé devant son fils Paul, qui venait de prendre conscience de l'étendue et de la valeur des textes rédigés et classés, mais non édités par son père, ces paroles de mesure et de sagesse :

"J'ai toujours laissé à Élisée la place de premier qu'il mérite... Je ne suis qu'un modeste neurone humain, mon fils. J'ai écrit dans le silence, mais je crois en définitive que cela peut se partager, cela peut aider à l'affranchissement de l'être humain. Tu verras..."

ÉLIE RECLUS, UN ETHNOLOGUE ET UN MYTHOLOGUE MÉCONNU

BIBLIOGRAPHIE

Raoul AUBRY, Élie Reclus, Journal "Le Temps", février 1904.

Guillaume DE GREEF, Éloge d'Élie Reclus. Discours prononcé par le Recteur de l'Université Nouvelle le 31 octobre 1904, Bruxelles, 1904, pp. 21-34.

Thérèse DEJONGH, Les Reclus à l'Université Nouvelle de Bruxelles. Travail de fin d'études, Bruxelles, (1908).

Maurice VERNES, Avant-propos. Les Croyances populaires. Leçons sur l'Histoire des Religions professées à l'Université Nouvelle de Bruxelles, Paris, 1908, pp. V-XXVIII.

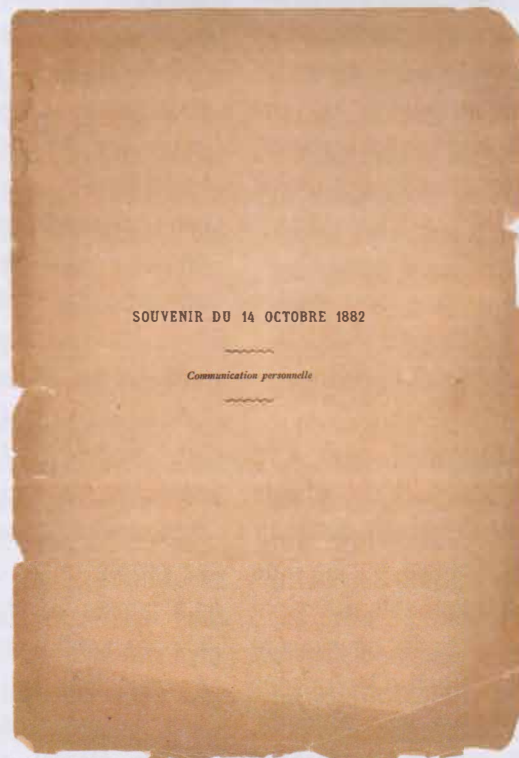
Élisée RECLUS, Vie d'Élie Reclus (écrite à Bruxelles en 1904). Les Frères Élie et Élisée Reclus. Les Amis d'Élisée Reclus, Bruxelles, 1964, pp. 157-184.

Paul RECLUS, Extraits des Souvenirs personnels sur Élie et Élisée Reclus. Les Frères Élie et Élisée Reclus. Les Amis d'Élisée Reclus, Bruxelles, 1964, pp. 185-192.



Andrée DESPY-MEYER

“UNIONS LIBRES”



La brochure de 32 pages **“UNIONS LIBRES”** d'Élie et d'Élisée RECLUS
(Paris.- Typ. G. CHAMEROT, 19, rue des Saints-Pères - 13542) [1882]
a été imprimée pour la famille, à l'occasion de l'union (“mariage”)
de Magali et Jeannie, les deux filles d'Élisée RECLUS.

En couverture : le titre **“Souvenir du 14 octobre 1882 - Communication personnelle”**

1^{re} partie : (page 1 de la brochure) **“UNIONS LIBRES”** allocution d'Élie RECLUS ;

2^{ème} partie : (pages 2 à 27 de la brochure) **“EXPOSÉ DES MOTIFS”** par Élie RECLUS ;

3^{ème} partie : (pages 28 à 32 de la brochure) **“ALLOCUTION DU PÈRE À SES FILLES
ET À SES GENDRES”** par Élisée RECLUS.

“L'EXPOSÉ DES MOTIFS” ci-dessus, fut réédité en 1906 (Mons. Imprimerie nouvelle), le
texte quelque peu modifié, sous le titre **“Le mariage tel qu'il fut et tel qu'il est !”**

Par cette analyse de l'institution du mariage considérée à travers le temps et l'espace,
Élie RECLUS est amené dans cet historicisme à prendre la défense des femmes. Nous
n'en attendions pas moins de sa bonté !

Danièle PROVAIN

Élie RECLUS



LES JEUNES COUPLES, desquels vous êtes tous ici les parents et amis, se sont rencontrés et ont pensé qu'ils ne pouvaient mieux faire que d'associer leurs vies, afin que, appuyés l'un sur l'autre, ils travaillent plus courageusement, et que plus douces soient leurs joies, moins amères leurs peines.

Ils se marient - mais non devant autorité civile, et s'abstiennent de tout contrat, serment ou instrument officiel.

L'acte est insolite, il peut être facilement incriminé ; mais ils ont réfléchi avant de s'y engager. Craignant que leur jeunesse amoindrisse la portée de quelques-uns de leurs arguments, ils m'ont chargé - tête chauve - de parler pour eux et en leur nom, de vous soumettre les raisons principales qui ont motivé leur conduite, vous priant de les écouter avec un esprit d'équité, avec des sentiments de bienveillance.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Puisque l'institution même du mariage civil et en cause, nous en exposerons le développement historique. Les points en litige seront mis à leur valeur relative ; par le seul fait que la situation générale sera bien établie, plusieurs difficultés d'ordre secondaire se dissiperont sans qu'on y touche, et la grande question de droit s'élucidera en quelque sorte d'elle-même.

I

"L'homme est à la mesure de toute chose," disait un sage de l'antiquité,

formulant une vérité dont les générations qui se succèdent n'épuiseront pas la profondeur. - "Donc, je mesure tout à mon aune," - concluent certains auxquels il ne vient pas à l'idée que la longueur physique de leur individu, déjà bien petite en comparaison de la Terre, est insuffisante pour métrer le système solaire, insuffisante pour les espaces célestes. Le plus intelligent n'a qu'une valeur mesquine, s'il compare son bagage intellectuel à celui des millions qui peuplent le monde, des milliards qui l'ont peuplé. En comparaison avec les périodes cosmiques, éphémères sont nos vies, éphémères nos ans composés de treize lunaisons. Ce qui n'empêche qu'avec une candeur parfaite, avec une innocence naïve, le commun des mortels se figure comprendre l'univers parce qu'il l'a réduit à sa propre taille, déclare immobile ce qu'il n'a jamais vu changer, immuable ce qu'il n'a pas senti bouger ; car il n'a jamais mis en question la prétendue évidence des sens. C'est ainsi qu'on disait la Terre, centre éternel des cieux, la Terre, qui depuis des cycles in comptés, se précipite à travers les constellations avec une vélocité prodigieuse. Comme il branlerait la tête, le paysan né dans son village, si tout abruptement on lui affirmait qu'il laboure un fond de mer ; que de cette colline à l'horizon il n'est centimètre cube qui n'ait grouillé dans la vase, nagé dans les flots ; que la roche au milieu des luzernes est arrivée de deux cent cinquante lieues, voiturée sur un glaçon ; que les montagnes bleues à l'horizon, que ces montagnes sont en marche vers la mer, et qu'elles roulent, emportées par les torrents et les rivières ! Il hochera la tête, votre bonhomme, si vous avancez qu'on n'a pas toujours été marié par le ministère du prêtre et de l'officier municipal. - Rien n'est plus vrai, cependant ; - mais comment admettre ce qu'on ne peut comprendre ?

Il faut, en effet, une réflexion déjà aiguillée par les modernes découvertes scientifiques, pour accepter pleinement le fait que l'Univers est engagé dans une série de transformations incessantes, que nos institutions sociales, à l'instar des grands phénomènes cosmiques, se modifient par leur action réciproque dans le cours des longs âges ; que l'histoire et la géologie se ressemblent, que la Nature et l'humanité se développent parallèlement et suivant les mêmes lois.

Rapt, meurtre, esclavage, promiscuité brutale, tels furent les débuts de l'institution matrimoniale, débuts peu glorieux, mais dont nous n'avons aucune honte : - plus bas nous avons commencé, plus haut nous espérons monter. Par ce qui se pratique parmi les populations contemporaines les plus arriérées, nous jugeons des mœurs de notre propre race, aux temps reculés dans lesquels elle n'avait pas d'histoire. Que nous apprennent cent et une relations de voyageurs ?

Des guerriers, - aux cours d'assises on les qualifierait d'assassins, - une bande de guerriers surprennent un village. La nuit est profonde ; jusqu'aux huttes de roseaux, jusqu'aux gourbis tressés de ramée, les envahisseurs se sont glissés à pas de loup, sans faire crier une feuille sèche. Soudain, ils poussent des cris féroces, des rugissements terribles, secouent des torches, brandissent des tisons. En un clin d'œil s'embrasent les torchis de foin, les toits de feuilles flambent et pétillent. Les familles qui sommeillaient, les individus accroupis, empaquetés, pressés les uns contre les autres, les voilà saisis par le désastre ; ahuris, affolés, ils brûlent déjà, et sont encore endormis. On se précipite à l'ouverture qu'on avait fait étroite et basse

pour la pouvoir mieux défendre, on s'y heurte, on se pousse et s'embarrasse, rôti par la flamme, ébloui par les gerbes incandescentes, suffoqué par la fumée. Les premiers franchissent la porte en rampant, et comme ils glissent encore sur le sol, ils ont les membres transpercés, la tête fracassée. Aux vieillards moins agiles, aux enfant sans vigueur, aux malheureux incapables de se défendre, on ne fait pas même l'aumône d'un coup de massue, on les rejette dans le brasier flambant. Tout est tué, tout est massacré, sauf quelques grandes filles échappées à l'incendie, épargnées par le casse-tête. Les vainqueurs, - on appelle cela des vainqueurs, - se précipitent dans l'enceinte des troupeaux qu'ils poussent devant eux pêle-mêle, avec les malheureuses qui ont les mains attachées derrière le dos. Heureux et fiers, les pillards s'annoncent de loin par des grognements de triomphe ; ils gravissent les collines, dévalent les plaines. Les captives qui trop souvent trébuchent et tombent, celles qui ont trop de peine à se relever, sont dépêchées d'un dernier coup, ou laissées à expirer dans quelque marais, à pourrir dans une fondrière. Pour activer la marche, pour ranimer les efforts défaillants, ils piquent dans les épaules, dans la nuque : “Avance ou crève !”. Aux temps héroïques, les braves, les vaillants et les admirés se pourvoyaient ainsi d'épouses et de fiancées.

Fête de la victoire. Magnifique boucherie des bêtes raziées. Tapage, vacarme et vociférations, danses frénétiques, énorme bombance, glorieuse ivresse, orgie digne des Immortels. Encore fourbues de fatigue, leurs blessures fermant à peine, les filles, les femmes butinées attendent, jetées dans les coins, le dernier acte de la ripaille : tous les mâles de la horde leur passeront sur le

“UNIONS LIBRES”

corps. - Au préalable, le sorcier, bizarrement accoutré, l'homme aux incantations, les lavera, les fumiguera, les désenguignonnera, exorcisera les démons de la tribu native, inoculera les divinités du foyer nouveau ; il leur mettra un collier de graines bénites, à la narine un bouton porte-bonheur. Le saint homme, ses acolytes l'assistant, et toute la jeune école des prophètes, de ces malheureuses filles feront des femmes, prenant tous les risques de l'opération - car ils enseignent que la femme est de nature impure et venimeuse, - ils prononceront des formules sacrées, afin de garantir contre le mauvais sort les futurs époux qui attendent pour faire prouesse à leur tour.

Sur ce premier patron, les populations les plus diverses ont taillé l'innombrable variété de leurs rites nuptiaux, qu'elles se sont transmis, plus ou moins modifiés, jusqu'à nos jours.

Le mariage, que nous nous sommes accoutumés à considérer comme d'ordre individuel, absolument privé, fut communautaire à l'origine, et d'ordre collectif ; les femmes appartenaient à la bande par indivis ; tous avaient les mêmes droits sur toutes, nul guerrier qui n'eût sa part de butin. La captive appartenait à ceux qui avaient brûlé son village, étouffé ses oncles, flambé ses frères, éventré sa mère. Encore si les ravisseurs n'eussent été que ses maîtres ! encore si elle n'eût été payée qu'en coups et sévices ! Mais non ! Leur fureur de meurtre tournait en rage amoureuse, leur ivresse en lascivetés plus brutales et effrayantes que leur rage dans les combats. À pareils seigneurs pouvait-on répondre autrement que par la ruse et la perfidie, que par des tentatives de meurtre ou d'empoisonnement ? - Eh bien non ! L'on aime ces brigands, on en vint à

chérir ces assassins, à se dévouer pour ces cannibales... - Par la bénigne influence de l'oubli ? Par l'effet de l'accoutumance qui stupéfie même les atroces douleurs, étouffe les vives sensibilités ? - Cela n'eût pas suffi.

Mais elle vint, guérissant les blessures, calmant les irritations, endormant les rancœurs, elle vint, la Maternité, opératrice des merveilles, elle vint, tenant dans ses bras l'Enfant, le doux et prodigieux miracle de la Nature. À peine est-t-il né, l'Enfant, que toutes choses sont faites nouvelles, que toutes vieilleries sont oubliées. Que parlez-vous de remords, de crime et d'ignominie, quand il est là, innocent et suave ! Que vous souvenez-vous de ces histoires de violences et de cruautés, quand il égare dans vos cheveux sa main caressante ? que vous chaut des malheurs passés quand il vous regarde de ses yeux doux et purs ! Le sourire de l'Enfant illumine le monde ; il n'est âme assombrie dans laquelle il ne déverse à flots la lumière, n'épanche les tranquilles profondeurs des cieux azurés. Il paraît, et le Passé, avec sa longue séquelle de regrets et de repentirs, de dépit et d'amertumes, le Passé s'évanouit, s'oublie, et l'Avenir frais et souriant fait son entrée avec le radieux cortège d'espérances. Et ces prodiges, comment l'Enfant les accomplit-il ? Quel est le mystère de son pouvoir ? C'est que, faible, désarmé, incapable de se défendre, impuissant à se suffire, le petit être ne vit que par votre bonté, ne subsiste que par votre faveur. Le seul fait de son existence prouve que ce n'est point le Droit du plus fort, comme ont dit les philosophes de faible envergure, mais le Droit du plus faible, qui l'emporte dans l'humanité comme dans les espèces animales. L'Enfant moralise la mère, moralise le père, moralise les alentours ;

autour du berceau nichent d'aimables génies qui se posent sur les têtes, vont et viennent en blanches volées ; aux battements de leurs ailes éclosent pensers de paix, bons vouloir, paroles de concorde. Interprète de la naïve science populaire, tout autrement profonde que celle des moralistes de profession, le peintre Raphaël, voulant montrer à l'Humanité son vrai rédempteur, modela de son trait le plus caressant, de sa couleur la plus lumineuse, le “Bambino”, un enfant, un tout petit enfant, souriant dans les bras de sa mère, rayonnante de bonheur.

L'Enfant a été la cause première et directe de nos progrès sociaux. En vue de l'Enfant, s'établirent les institutions matriarcales, qui, politiques et religieuses, sociales et civiles, tant qu'elles étaient, avaient l'enfant pour objet déclaré ou sous-entendu. Il n'y avait alors de filiation que la filiation maternelle. Cela s'explique. La paternité est un acte mystérieux, un fait incertain ; mais quoi de plus saisissant que le drame de la parturition, avec les douleurs et les cris de la femme angoissée, avec l'explosion de joie qui salue le nouveau concitoyen ! Tout enfant se connaissait une mère, mais de père, point ; la paternité collective des hommes de la tribu suffisait ; peu importait l'un plutôt que l'autre. Longtemps, il n'y eut de fils que de sa mère. Il n'y eut de clans, il n'y eut de “gentes” que les métonymiques : on eut la “matrerie” avant la patrie. Chose singulière ! durant cette phase historique, les notions de stabilité, de durée, de perpétuité se groupaient autour de la Maternité et du principe féminin. Le masculin ne représentait alors que fragilité et inconstance, mais la justice et l'équité, le besoin d'ordre dans le progrès et progrès dans l'ordre, les idées de paix, de conciliation et d'arbitrage, se

rattachaient à la Mère, de laquelle, comme d'un centre, rayonnaient les principales manifestations de la vie morale. Autre que l'actuelle était alors la conception maîtresse, autre l'explication générale des choses ; le monde intellectuel, différemment équilibré, ne gravitait point suivant la même orbite. Car les idées, car les sentiments sont loin d'avoir la fixité qu'on leur attribue, et les lois même de l'évidence ont une histoire. L'antique dicton : “Mobile comme l'onde”, eût jadis semblé dépourvu de saveur et privé de sens, si on l'eût appliqué à d'autres qu'au sexe fort.

Peu à peu le rapt s'était consolidé en mariage. De même la rapine, prenant assiette et consistance, était devenue propriété par sa transmission à l'enfant, et cette transmission dans la même lignée, de mère en fille, ou d'oncle à neveu, constituait le groupe familial. Longtemps la famille se ressentit des actes de violence qui l'avait inaugurée, son chef, investi du droit de vie et de mort, l'exerçait à sa fantaisie ; la “famille” signifiait alors chiourme domestique, popote d'esclaves. La liberté relative dont elle jouit présentement, ne fut conquise que par de persévérants efforts ; de longtemps, ce mot de liberté n'eut pas le caractère moral que nous lui avons attribué, et quand nous l'appliquons aux périodes primitives, ce devrait être à bon escient. Maintes fois, la mère des héritiers ou des héritières resta dans la condition servile et les maisons princières de l'Orient contemporain nous en montrent de fréquents exemples. Toutefois, les institutions matriarcales relevèrent sensiblement la situation sociale faite à la mère et la situation civile faite à la femme.

Le rapt était si bien entré dans les mœurs, paraissait chose si décente et

“UNIONS LIBRES”

convenable, que lorsque les filles ne furent plus enlevées de force, les mariages étaient précédés par un simulacre d'enlèvement, comédie qu'on se donne toujours en plusieurs de nos cantons. Quand les femmes ne furent plus “gagnées à la pointe de la lance”, le père les livrait au futur gendre contre des bêtes à cornes, contre des cuirs ou des fourrures. Les bonnes maisons ne se défaisaient qu'à bon prix de leurs demoiselles, qui elles-mêmes mettaient vanité à se faire payer cher. Pour ne pas déprécier la marchandise, les parents veillaient à ne pas encombrer le marché, et les mères – les mères, disons-nous – calculaient qui valait mieux étouffer leurs fillettes en bas âge que, plus tard, les vendre au rabais. Les plus entichées de noblesse supprimaient d'emblée toutes celles qui leur naissaient, assurées d'avance qu'aucun acquéreur ne pourrait solder si riche morceau. Si les garçons eussent été en nombre, ils auraient poussé aux enchères, mais on avait pris la précaution d'éclaircir les rangs ; on les avait fait s'entr'assommer gaillardement en maintes rencontres et escarmouches. Ces époques reculées avaient aussi leur question sociale, qu'elles non plus ne savaient résoudre qu'en taillant et rognant dans les vies humaines, et surtout parmi les procréatrices de l'espèce.

Le meurtre des filles eut pour conséquence la polyandrie, ou l'adjonction de plusieurs époux à une seule épouse, et la polyandrie à son tour appela l'infanticide, précédant nos économistes, nos libéraux et philanthropes, dans l'invention des procédés malthusiens pour équilibrer les populations et les subsistances.

Concurremment aux mariages exogamiques par rapt et par achat, se

faisaient aussi des mariages on ne peut plus simplistes entre frères et sœurs, – notons qu'en plusieurs contrées l'adelphogamie est toujours en honneur comme prérogative des hautes familles et maisons royales ; – plus tard, on se plut à marier un lot de frères avec un lot de sœurs ; aucune distinction n'étant faite entre les enfants, tous cohéritiers d'un domaine qui restait la possession inaliénable d'une seule famille. Du système polyandrique est issu le lévirat, coutume que nous connaissons par l'histoire de Booz et de Ruth, et le sigisbéisme, dont l'existence légale – pas plus loin qu'en Italie – passait pour un paradoxe, parce qu'on en ignorait l'explication.

Ménagère de plusieurs maris, condamnée aux grossesses sans trêve, à la gestation perpétuelle, à peine interrompue par de fréquents infanticides, la femme aspirait à fuir son bain conjugal, à esquiver les travaux forcés de la polyandrie. Sa force et sa puissance étant dans l'amour, c'est à l'amour qu'elle demanda son affranchissement. Au préféré parmi les maris, au plus jeune des frères, lui-même souvent rudoyé par les aînés, un jour elle confia le doux secret : “Cet enfant est à nous deux ! À moi, à toi, à nul autre.” – À partir de ce moment l'institution matriarcale fut compromise et entra en une décadence qui de jour en jour s'accéléra jusqu'à complète et entière abolition. Se jetant d'un extrême à l'autre, l'Humanité semble incapable de comprendre les faits les plus simples avant de les avoir niés avec fureur, puis de les avoir faussés en les exagérant avec outrance. On dirait que nous devons épuiser la série des paradoxes avant de nous accommoder aux solutions que dictent l'évidence et le bon sens. Du moment qu'on eut découvert que l'enfant est fils de son père, on ne voulut plus qu'il fût aussi fils de sa mère. On décréta que

désormais le père compterait pour tout, la mère pour rien. Mais, pour faire adopter la doctrine nouvelle, il fallut bouleverser l'âme jusque dans ses profondeurs ; et si jamais révolution troubla les esprits, ce fut assurément celle qui substitua le patriarcat aux institutions matrimoniales

Cérès, au dire des poètes et des historiens, fut la législatrice des peuples. Les tribus de pêcheurs, chasseurs et pasteurs s'oubliaient dans la vieille sauvagerie dont émergèrent les colonies d'agriculteurs, orgueilleux de leur charrue autant que de leur lance et de leur épée. Notre civilisation émane de l'homme des champs, qui initia le monde à des institutions juridiques déjà compliquées, à tout un système de sciences rudimentaires, qui formula un ensemble de lois politiques, civiles et religieuses, instaura un code resté en vigueur dans nos campagnes, un droit coutumier qu'observent nos paysans.

L'agriculteur antique se considérait comme l'époux de la Terre, qu'il croyait, presque sans métaphore, féconder de ses sueurs. Le mariage, tel qu'il s'établit, ne s'explique clairement que comme institution agricole. Autant le cultivateur se sentait supérieur à la glèbe, autant il croyait l'emporter sur son épouse, dont le sein, prétendait-il, n'est que le champ dans lequel le semeur dépose la semence. Quelles qu'elles soient, orge ou blé, épeautre ou millet, la Terre les accepte indifféremment, leur transmet ses sucs et son humidité ; mais elle ne produit elle-même, disait-il, qu'une végétation folle et désordonnée, qu'une animalité sauvage et féroce. Des mottes prennent forme organique, la boue tiédit, la poussière s'anime : serpents, crapauds, grenouilles, rats et fourmis de surgir, insectes de pulluler, vermine de

grouiller ; baies âpres, fruits âcres de se nouer aux buissons et sauvageons ; alors d'apparaître orties méchantes, houx et chardons piquants, rue infecte, chiendent envahisseur, ciguë vireuse, belladone empoisonnée. Symboles du prolétariat, images du commun peuple, les joncs des vasières, les prêles et roseaux foisonnant dans les marais, toute une démocratie végétale. Par ses goûts, ses passions et ses instincts, la foule est toujours femme, la femme est elle-même fille de la Terre et son incarnation directe. De progéniture spécialement féminine sont les “enfants naturels”, les champis trouvés sous un buisson, les bâtards ramassés dans un carrefour, les adultérins nés dans la fange du ruisseau. De même procréation sort la multitude mal nourrie, l'engeance pauvre et misérable que les riches et puissants, la voyant faible, traitent facilement de lâche. Deux races sont en présence, celle des Eupatrides, ou hidalgos de l'antiquité, glorieux maintenant d'avoir un père, et cette prolifération anonyme pondue par la mère Gigogne, tourbe de “gens qui ne sont pas nés”, comme s'expriment agréablement ceux qui se sont donné la peine de naître. Les deux espèces, prétendait-on, reproduisent les qualités et les défauts des sexes dont elles sont issues ; ne différant pas moins par l'intelligence et la moralité que par l'organisme physique ; car autre est l'âme virile, autre l'âme féminine. L'homme est de principe actif, la femme de principe passif ; le premier est d'essence spirituelle, et par les éléments qui le constituent, allié au feu, à l'éther, aux substances lumineuses ; mais la seconde, foncièrement matérielle, est formée de molécules aqueuses et terreuses, imprégnée de choses obscures. Les mâles par excellence, guerriers et laboureurs, chefs de clan ou de tribu, possesseurs de champs et de troupeaux,

fiers de leur famille héroïque, de leurs quartiers de noblesse ou de paysannerie, de leurs ancêtres et dieux lares, de leur autel domestique, rois en ce monde, et se préparant à être dieux dans l'autre, se donnaient comme représentant la Raison dominatrice de l'Instinct, comme personnifiant la civilisation qui asservit la Nature, comme domptant la tourbe humaine et animale. Qui leur a valu ces grandioses prérogatives ? L'hérédité, la transmission des vertus divines, de père en fils. Sachez qu'ils sont, chacun de son côté, les rejetons des Immortels qui, à l'aurore du monde, se plurent à féconder les plus belles d'entre les filles de Déméter ; apprenez qu'ils sont de race solaire, enfants de l'Astre du Jour, lequel renaît, chaque matin, du sein de la nuit, et chaque printemps du sommeil de l'hiver ; ils portent l'incorruptibilité en eux-mêmes, ils ont les promesses de la résurrection. Mais le peuple, lui, mais la femme, mais la Terre, ressortissent à la Lune, dont la lumière subtile et froide pleut la corruption dans notre atmosphère. En conséquence, les orthodoxes de la doctrine brûlaient les cadavres des hommes et des guerriers dont l'esprit était censé, sur les ailes de la flamme, ascendre les espaces célestes, pour s'y mélanger avec la lumière astrale. Quant à la dépouille mortelle des filles et des mères, ils l'enfouissaient mêlant l'argile à l'argile et la poudre à la poudre. D'où les hésitations de l'Église chrétienne, qui eut peine à décider que la femme, aussi bien que l'homme, jouit d'une âme immortelle.

La femme ayant été décrétée d'infériorité, ne pouvait manquer d'être aussi chargée d'iniquité et de malice. Si elle est passive par essence, elle ne saurait franchir les étroites limites à elle assignées que pour tomber dans la perversité, que pour gâter et détériorer ce qu'elle touche.

On lui prouve qu'étant matière, et rien que matière, elle ne peut que se mettre en hostilité avec l'esprit ; qu'elle est impudique avant même l'éveil de ses sens, que sa chair est pécheresse plus que toute autre chair. On enseigna que par elle la mort est entrée dans le monde, on démontra qu'elle propage et perpétue le péché originel, qu'elle est la fontaine même du mal. D'où la supériorité du célibat sur le mariage, de la vie monastique sur la vie familiale : dogmes professés par la plupart des religions, notamment par celle qui règne et gouverne dans nos parages. D'où la croyance en la sainteté du prêtre, parce qu'il crie à la femme :

“Ne me touche point !” Noli me tangere. D'où les commentaires sur la parole du Maître reprochant à la malheureuse qui avait frôlé le bord de la tunique sans couture : “Une vertu est sortie de moi !”. D'où les louanges décernées par l'Église à des marmots singulièrement précoces, dont la sainteté monstrueuse s'offusquait à voir les seins de la nourrice, et qui même refusaient de se laisser allaiter par leur mère !

Puisque la femme est, disait-on, un être inférieur, et même un être pervers, il eût été absurde de lui témoigner respect ou estime, de lui reconnaître aucun droit, de la laisser maîtresse de ses actions, libre d'aller et de venir. Sauf l'antique Égypte, sur laquelle planait le doux génie d'Isis, déesse toujours compatissante, toujours aimante et généreuse ; sauf le Bouddhisme, qui eut des trésors de compassion pour toute la création, protégea la femme, - non toutefois sans quelque défiance, montrant, en somme moins de pitié, moins de tendresse pour elle que pour les animaux ; - sauf encore quelques sectes, parmi lesquelles la Pythagoricienne, toutes les civilisations, toutes les religions à nous

connues, qui envahirent la scène du monde pour s'entredéchirer, ne s'accordèrent que sur un point : la haine et le mépris de la femme. Brahmanes, Sémites, Hellènes, Romains, Chrétiens, Mahométans, jetèrent à la malheureuse chacun sa pierre ; tous se firent une page dans cette histoire de honte et de douleur, de souffrance et de tyrannie. Nous le disons très sérieusement, sur ce point, notre humanité, si vaine de sa culture, se ravala au-dessous de la plupart des espèces animales. Des Grecs, les plus policés de leur époque, édictèrent l'abominable formule : “Ménagère ou courtisane”, que nous avons eu la mortification d'entendre répéter en plein XIX^e siècle comme le dernier mot de la science sociale et même révolutionnaire. Des poètes, comme Euripide, reprochèrent aux Dieux qu'ils eussent fait dépendre de la femme la procréation et l'entretien de la famille. Le “divin Platon”, qu'on dit le plus grand des philosophes et le premier des pères de l'Église, donna pour sacrées les amours contre nature ; on les préconisa comme antidote à l'attrait naturel d'un sexe vers l'autre. Ne pouvant supprimer la maternité, fait physique, on la nia, fait moral. Un terrible procès posa la question en des termes comme on n'en pouvait imaginer de plus crus ; l'antiquité discuta passionnément la légende d'Oreste : le fils d'Agamemnon avait assassiné sa mère pour venger le meurtre de son père ; Clytemnestre, de son côté, avait fait expier à son époux, le meurtre de leur fille Iphigénie... Eh bien ! le matricide fut absous, Minerve elle-même descendit de l'Olympe pour plaider la cause devant l'Aréopage. Il fut décidé que ce fils avait agi droitement et sainement, qu'il devait tout au père qui l'avait engendré, rien à la mère qui l'avait porté dans ses entrailles ; une fois pour toutes, il fut admis que le fils n'est pas même parent de sa mère et qu'il

est de toute autre race. Contre cet arrêt des Dieux s'élevèrent des protestations qu'on étouffa comme impies ; du reste, elles étaient impolitiques au premier chef, mal vues par l'opinion dominante. Enregistrons celle des tziganes, misérable tribu indoue, réputée vile parmi les viles : - “Vantez-vous d'être une race de héros, il nous suffit, ô fils de brigands, d'être chaudronniers et voleurs de chevaux ; vantez-vous d'être les fils du mâle, nous nous glorifions de rester fils de la mère ; fils de la femme nous étions, fils de la femme nous resterons !”

Aux premiers pères entichés de leur paternité, il ne suffisait point que des enfants fussent nés, pour qu'ils daignassent les reconnaître et les élever. Jusqu'à ce que le maître fit sien, en le ramassant, le paquet que sa mère avait laissé tomber, le rejeton n'existait pas, légalement parlant. De là, les pratiques de la “couvade”, coutume extraordinaire, dont on ne peut trop admirer la haute absurdité. Pour bien montrer que le nouveau-né cesse d'appartenir à la mère, s'il lui a jamais appartenu, le père se met au lit, absorbe potions et tisanes, se gare des courants d'air, envoie la mère travailler aux champs, et majestueusement tend son petit doigt au nourrisson pour qu'il le suce.

La plus notable des institutions patriarcales, contre-partie de la polyandrie, est la polygamie, dans laquelle versa en Orient tout ce qu'il y avait de riche et de puissant. Ce fut un autre moyen d'émanciper le sexe fort de la tyrannie du sexe faible. On disait, avec une certaine raison, que trois femmes exercent moins d'empire sur un seul homme, qu'une seule femme sur trois maris. La primitive Église permit le mariage, mais comme exutoire de la luxure, déclarant hautement ses préférences pour

la virginité, que de grands docteurs assurèrent efficacement en interdisant aux jeunes chrétiennes de se baigner jamais, et leur intimant de ne se laver que d'une main seulement. L'antique loi romaine, dure à l'encontre de la femme, dont elle faisait une éternelle mineure, toujours sous la tutelle du père, du mari, du fils ou des petits-fils, servit de type aux générations qui suivirent, et nous régit encore. Le Moyen Âge, que certains ne veulent voir que dans les Cours d'Amour et les joutes en l'honneur des dames, fut pour les femmes une époque malheureuse entre toutes. Rappelez-vous une légende bien connue, celle de Grisélidis. L'épouse du comte de Saluces accepta sans murmure toutes les rebuffades, toutes les injustices de son mari. Il la fit abreuver d'insultes par une rivale, Grisélidis ne se révolta point ; Grisélidis resta humble et soumise quand le barbare lui enleva ses enfants soi-disant pour les égorger... La patiente Grisélidis, comme on l'appelait, était l'idéal de l'épouse vertueuse aux temps qu'on bâtissait les cathédrales. Si telle était la poésie, qu'était donc la réalité ? Dirons-nous comment de jeunes barons, inopinément, expédiaient leur mère à tel ou tel, auquel ils en faisaient cadeau pour épouse ? Dirons-nous les coups de pieds dont en plusieurs cantons on gratifiait officiellement la nouvelle épousée ; les soufflets que lui administraient beau-père et belle-mère ? Quand le grand-duc de Moscovie mariait sa fille, il la remettait entre les mains du futur époux, auquel il passait certain knout à tresse de cuir : “Mon gendre, à ton tour !”. Le knout, instrument grossier, fut, avec le progrès des belles manières, remplacé par un fouet à manche sculpté, avec cordes en soie rouge, que les gentilshommes déposaient délicatement dans la corbeille de leurs promises. Encore

aujourd'hui, en telle tribu bengalaise, le galant rive lui-même au bras de sa fiancée un gros anneau, solidement forgé. S'il vient à divorcer, il déboulonne la ferraille, l'assujettit à un autre poignet. Et sans aller jusqu'en Asie, n'avons-nous pas tous remarqué dans les cimetières ces mauvais petits tableaux : une main blanche émerge de la dentelle, encadrée dans un bracelet d'où pendent les maillons d'une chaîne brisée... Pas besoin d'appartenir à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour expliquer le gracieux symbole. Il ne s'agit pas ici d'un forçat vulgaire. La défunte était dans les liens du mariage, liens que la mort a rompus.

Exagérons-nous en disant que la femme est toujours captive ? Qu'elle est toujours opprimée par la réaction du patriarcat contre les institutions matrimoniales ? Que le rapt et la violence ont laissé d'ineffaçables traces dans le mariage dont ils ont façonné les débuts ? Et que l'évolution dans laquelle l'humanité est engagée depuis une trentaine de siècles est toujours hostile à la femme ? Hostile, partant injuste. Mais le système s'affaisse déjà sur lui-même ; nous sommes en réaction contre lui, et du moment qu'il est contesté, il ne fera plus longue vieillesse.

II

De par le code civil, en quoi consiste le mariage, chez nous autres, Français ?

Devant le public assemblé et les représentants de la Loi, par une déclaration solennelle, la fille met son corps, sa fortune sa vie et son honneur en la possession d'un homme, tenu désormais à donner sa

protection - terme très vague - en retour de l'obéissance - terme très net - qui lui est acquise. Cette personne n'aura plus la libre possession de sa personne. Si, à tort ou à raison, elle déserte le toit conjugal, le mari peut la faire ramener par les gendarmes. Le mari peut la débouter de l'éducation de ses enfants, peut même les lui enlever entièrement, s'il lui plaît ainsi, les expédier assez loin pour qu'on ne les revoie plus. Code en main, plus d'un misérable a menacé sa femme, qui résistait à ses caprices, d'accomplir cette basse vengeance. - Est-elle lésée dans ce qui lui est laissé de droits ? - le Tribunal ne lui accordera réparation que si le mari y consent. - Et si le mari a perpétré l'offense ? Elle ne citera le coupable qu'avec l'assentiment du coupable. Toute créature humaine qu'elle soit, elle n'a droit à la justice que sous le bon vouloir du seigneur et maître. Aux yeux de tous, aux yeux de ses propres enfants, la femme est un être manifestement inférieur à son conjoint. Cela en nos pays, plus heureux que les nombreuses contrées où elle est esclave, équivalent légal des pièces de bétail qu'on achète et qu'on vend.

Nous ne voulons rien exagérer, et parce que nous critiquons le mariage légal, nous ne prétendons point qu'il ne produise que crime et malheur. Nous reconnaissons hautement que, dans les mariages contractés sous les auspices de l'autorité civile, il est des unions qui sont aussi heureuses que possible ; il en est plusieurs qui font notre admiration, plusieurs que nous nous proposons d'imiter. Les institutions sociales, choses d'une infinie complexité, produisent des résultats singulièrement dissemblables. La pratique vaudra toujours mieux que les systèmes erronés, toujours moins que les belles théories. Ce qui n'empêche que, dans l'ensemble des éléments qui

concourent à un résultat, un bon principe conduit au bien, un mauvais au mal. Aussi, nous affirmons qu'il n'est amitié véritable, qu'il n'est grand amour qu'entre égaux ; et que, par elle-même, l'inégalité sociale engendre abus, injustices et iniquités. La contrainte aboutit à la révolte, et la subordination à l'insubordination. La tyrannie a pour contrecoup la haine et la rancune, procrée une engeance qui vaut ni plus ni moins qu'elle : dol, tromperie, perfidie. L'inégalité, et surtout celle qu'imposent les lois et les mœurs, l'inégalité factice et purement extérieure aura toujours une influence funeste. Deviendra-t-elle offensive, et même productrice de bien, parce qu'on l'aura introduite entre époux ? Les vices et les défauts qu'on a souvent, trop souvent reprochés à la femme, nous ne les nions pas, mais nous sommes persuadés qu'ils résultent de la condition qu'on lui a faite ; nous affirmons qu'ils sont, non pas sa faute, mais son malheur, en tant que serve ou esclave. Qu'on ose donc supprimer la cause si on veut abolir les effets ! - Comment ! on a exclu la femme de l'enseignement supérieur, on lui a fabriqué une histoire et une littérature spéciales, on lui sert la morale dite “à l'usage des demoiselles”, et, après on se scandalise que l'être ainsi façonné soit superficiel et frivole, qu'elle intrigue et baguenaude ? Vous lui interdisez la science, et il vous déplaît qu'elle s'adonne aux superstitions ? Vous lui fermez l'accès aux sources de la haute moralité, et vous lui reprochez qu'elle soit affriandée d'adultère ? - Et ce n'est pas tout. Combien qui, viciées par un mariage vicieux, vicient le mari, le poussent au jeu, l'incitent aux aventures des ruelles ? Le malheureux voudrait fuir un intérieur suintant l'ennui, échapper à un caquetage odieux, aux envies basses, à une vulgarité repoussante, à une

“UNIONS LIBRES”

moralité sordide. C'est ainsi que les mauvais mariages corrompent les familles et par les familles, la communauté ; c'est ainsi qu'un sang cancéreux charrie la pourriture dans les organes du corps social.

- Tout bien considéré, ont dit les deux jeunes filles, les deux jeunes hommes que voici, nous ne débiterons pas dans la vie par un acte que notre conscience réprouve. Le mariage n'est-il vraiment qu'une coutume vieillie, mais pas encore démodée ? Certains l'assurent qui ont accepté le mariage officiel, sauf à hausser les épaules avant et après. - Eh bien ! nous nous dispenserons de cette inutile cérémonie. - Le mariage est-il au contraire, comme nous le croyons, une réalité de premier ordre, qu'il serait insensé de traiter à la légère ? - Alors notre déclaration impliquerait que nous acceptons et le semblant de tyrannie et le semblant de servitude, deux semblants qui font une lâcheté. Car nous supposons comme démontrée l'entière et complète équivalence des deux facteurs de la famille. Il nous répugne et que la femme soit déclarée meuble conjugal, et que l'homme soit réputé le propriétaire d'un pareil objet.

- “C'est de l'idéologie !”, entendons-nous. Soit ! Mais il fait besoin que, de temps à autre, quelques-uns se renseignent au juste sur leurs droits et leurs devoirs ; qu'ils sortent de la fiction, et se cantonnent dans la réalité morale. Commençons par la vérité, puisque nous la désirons comme fin.

D'excellents amis, des parents aimés font valoir des raisons contraires, à peu près en ces termes :

- “L'intervention légale, passée dans l'habitude, détermine seule la légitimité et

l'illégitimité des unions ; et qui s'en affranchit est réputé immoral. Cette intervention, il faut l'accepter, sauf à être confondus avec ceux qui tournent l'union sexuelle en incontinence. Ne courez donc pas en dératés sur la route du progrès ! Hier, on n'osait mourir sans se faire asperger d'eau sainte, on n'osait s'épouser sans la bénédiction du prêtre : menons d'abord ces réformes-ci à bon point. Et bien que la législation actuelle laisse beaucoup à désirer, on ne peut nier qu'elle offre des garanties, des garanties nombreuses, dont voici les principales : Au mari, que l'épouse respectera la sainteté du foyer conjugal et, tout au moins, n'affichera pas bruyamment son inconduite. À la femme, que l'époux n'introduira pas une concubine sous le toit. Aux enfants, aux enfants surtout, qu'ils seront couverts par le nom d'un père, nom dont la privation peut être funeste. Misérable, en effet, est la condition faite à la progéniture extra-légale. La réprobation s'attache à la mère non mariée, et poursuit les enfants ; la loi persécute ces innocents, les traite en coupables, les dépouille par les moyens dont elle dispose : ce qu'elle montre fort bien au chapitre “Successions”. Finalement, ajoute-t-on, si toutes les précautions sont inutiles, si le conjoint trahit la conjointe, ou la conjointe le conjoint ; si les parents eux-mêmes fraudent leurs enfants, on peut, on doit invoquer la vindicte de la loi, qui punit la perversité qu'elle n'a pas su prévenir.”

- Oui, tout est possible ! répondons-nous. Mais la vindicte légale nous importe peu. Et nous demandons ce que garantissent tant de garanties ? On parle de séductions, d'abandons et de trahisons ; on montre des serments violés, d'ignobles parjures... Allons au fond des choses. À tromper ou être trompé, il n'est point de remède. Que l'époux auquel on s'était fié démasque sa

mauvaise foi, qu'il soit assez lâche pour maltraiter sa femme, et pour laisser souffrir des enfants auxquels il devrait donner le pain du travail... eh bien ! sa vilenie constatée, une femme qui se respecte le laissera partir sans regret, ne lui demandant qu'une chose : Ne repars plus en ma présence ! Car si elle lui permettait de renouer et de la fréquenter à nouveau, les honnêtes gens auraient droit de les dire complices. - Et si l'épouse qu'on croyait fidèle trahit promesses et devoirs, se montre menteuse et perfide, si elle disparaît avec un mauvais compagnon... voudrait-on la réintégrer au foyer de la famille ? Tout de suite, ou après l'avoir logée entre les murs d'une prison, pour y être moralisée par les bons soins d'un aumônier et des porte-clefs ? - “Tu es partie, lui dirait-on, ne reviens plus”.

Que nous font les garanties, si déjà nous tenons en piètre estime l'union qu'il faudrait garantir ? L'amour méprise, il refuse tout autre répondant que lui-même. À l'amour, chose suave, à l'amour, chose délicate et fière, qu'importent précautions, autorisations et permissions ? Quoi qu'on veuille, quoi qu'on fasse, c'est utopie que de garantir le dévouement par l'intérêt personnel, absurdité d'asseoir l'affection sur l'égoïsme, de minuter la sincérité sur papier timbré, de plomber la tendresse avec les cachets de la douane. Comme nous préférons dire : - “De ton amour, je ne veux autre preuve que ton charmant sourire, autres garants que ta main loyale, que cet œil au fond duquel j'ai vu mon image...” S'il m'avait menti, ce regard débordant de douces promesses, que me feraient contrats notariés, diplômes contresignés par l'autorité municipale ! Alors je m'écrierais à mon tour : “Plus ne m'est rien ! rien ne m'est plus !” - Mais on n'irait point au

procureur pour qu'il fouille les billets intimes, pour qu'il promène son lorgnon sur des fleurs fanées, pauvres fleurs qu'imprègne encore un vague parfum. On ne requerrait pas séparation de corps et de biens, pour être vilipendés, ridiculisés, traînés dans la boue par des avocats facétieux... Car un procès, des procès, c'est encore la plus claire des garanties qu'offre la législation aux époux qui cessent de s'aimer et de s'estimer.

On reprend : - “La loi, défavorable aux mariages qu'elle ne sanctionne pas, la loi, plus dure encore que l'opinion publique, la loi se venge sur les enfants qu'elle qualifie de bâtards, et s'applique à écarter, à exclure des partages de famille”.

- Cela est incontestable. Mais puisque l'héritage est privilège, on n'a pas à le rechercher ni pour soi, ni pour les siens, encore moins à lui sacrifier une conviction. Et, pour ce qui est de l'état civil, quel mal à ce qu'on qualifie d'enfants naturels ceux qui ne sont autre chose ?

On nous arrête : - “Vous prenez la chose bien légèrement. L'appellation de bâtard, simple médisance dans les grands centres de population, est toujours fort redoutée dans les campagnes et les petites villes. À ceux auxquels elle s'appliquera, elle sera pénible en raison même de son injustice et de son absurdité. L'injure n'est que prétendue, mais elle est faite réelle par l'intention, et reste dans le droit strict. L'enfant qui n'en peut mais, ne pourra s'en défendre, et n'aura qu'à courber la tête quand des sots et des méchants la lui jeteront au visage” Et on nous adjure : “Parents en espérance, n'imprimez pas ce stigmate au front de ceux qui sont à naître, ne leur rendez pas plus difficile le combat

“UNIONS LIBRES”

pour l'existence ; ne les chargez pas d'un fardeau qu'il ne tiendrait qu'à vous de leur épargner !”

Arrêtons-nous sur cette considération, la plus grave de toutes aux yeux de plusieurs amis.

S'il ne dépendait que de nous, chacun épargnerait à ceux qu'il aime, et surtout à ses enfants, toute peine et tout chagrin. Nous savons cependant que la vie est tissu d'ennuis ; qu'on n'est véritablement homme qu'à la condition d'avoir appris à souffrir ; qu'il faut être prêt à payer de sa personne pour la cause de la raison et de la justice. Ce serait donc rendre à la jeune génération un mauvais service que de la traiter, avant même qu'elle existe, comme devant être faible et incapable ; ce serait lui faire injustice que de commettre une lâcheté, dès qu'il faut agir en son nom. L'union libre étant illégitime - officiellement, - il est certain qu'à un quiconque il sera loisible de donner à nos enfants les appellations de “bâtard” et “bâtarde” tant qu'il lui plaira. Le cas échéant, nous voudrions que notre fils, dominant l'injure, toujours bienveillant et tranquille, répondît avec un sourire doux et fier : - “Libre à vous de prononcer “bâtard” le mot que mon père et ma mère prononcent : “enfant de l'amour”.

N'importe ! Bâtard je suis, bâtard incontestable, puisque je ne le suis point par accident, mais parce qu'on l'a bien voulu, bâtard j'étais dès ma naissance. Des parents, les miens, ont compris que ce nom cesserait d'être un opprobre dès que d'honnêtes gens n'en auraient pas honte ; ils m'ont voulu bâtard pour en diminuer le nombre. Donc gratifiez-moi à votre aise du titre que j'ai encore l'honneur de porter, mais qui va s'éteignant. Je suis un des

derniers représentants de la race, illustre, certes, autant que pas une”.

Nous sommes loin d'avoir voulu braver l'opinion publique, et ce n'est pas à la légère que nous renonçons à la considération que donne le mariage légal, et, s'il faut l'avouer, nous désapprouvons tout éclat inutile, nous redoutons la publicité malsaine. Mais hautement nous nous déclarons responsables de notre acte dans toute sa portée, et nous le défendrons volontiers auprès de qui voudra le discuter avec une sincérité égale à la nôtre. Maris, nous comptons qu'on n'aura jamais à nous confondre avec de vulgaires séducteurs, et si nous agissions comme eux, nous n'aurions pas même leurs mauvaises excuses à faire valoir. Femmes, nous espérons ne pas tromper la confiance qu'on a mise en nous. Et si nous venions à être trompées, on n'aurait pas à nous plaindre, car nous agissons de notre plein gré, en entière connaissance de cause ; nous déclarons faire résolument et de propos délibéré ce que tant de filles séduites, nos sœurs malheureuses, n'ont fait que par faiblesse, par légèreté ou par ignorance.

Dédaignant les fictions convenues, nous entrons dans la pleine et sincère réalité des choses. La réforme du mariage civil, nous la croyons appelée par le progrès des idées et des mœurs ; pour peu qu'elle se généralise, on ne manquera pas de dire qu'elle était si bien dans le mouvement qu'on ne pouvait l'éviter ; et l'on s'étonnera qu'elle n'ait pas été tentée bien plus tôt. Encore faut-il commencer, et que se présentent les Volontaires de l'Idée.

C'est ce que se sont dit nos jeunes gens. Ils vous ont exposé les motifs qui ont déterminé leur conduite, les raisons qui ont

motivé leur acte. Et quand même ils se tromperaient, vous ne les blâmez pas de mettre haut le bonheur qu'ils demandent à ce qu'ils croient juste et vrai.



Magali RECLUS



Jeannie RECLUS

ALLOCUTION DU PÈRE À SES FILLES ET À SES GENDRES



ES ENFANTS BIEN-AIMÉS qui nous convoquent pour nous prendre à témoin de leur union se marient dans la plénitude de leur liberté ; ils ne viennent point demander à notre parole une confirmation de celle qu'ils ont prononcée dans le fond du cœur. Leur fière volonté suffit, mais il leur plaira certainement d'entendre la voix d'un père à l'entrée de cette vie nouvelle qui les attend.

Ce n'est point au nom de l'autorité paternelle que je m'adresse à vous, mes filles, et à vous, jeunes hommes qui me

permettez de vous donner le nom de fils. Notre titre de parents ne nous fait en rien vos supérieurs et nous n'avons sur vous d'autres droits que ceux de notre profonde affection. Bien plus, dans cette grande circonstance de votre vie, nous vous demandons d'être nos juges. À vous, mes enfants, de dire si nous avons abusé de notre force pour vous maintenir dans la faiblesse, de notre volonté pour asservir la vôtre, de notre influence naturelle pour vous imposer notre morale. Vous rendrez à ceux qui vous aiment cette justice que leur tendresse n'a pas été tyrannique. Dans ce groupe de parents qui vous entourent, il en est qui eussent préféré voir votre mariage

Élisée
RECLUS

“UNIONS LIBRES”

accompagné des cérémonies légales ; peut-être même un certain serrement de cœur s'est-il mêlé chez quelques-uns d'entre eux à la joie que causait votre union ; mais tous vous ont respectés, aucun n'a voulu vous obliger à suivre ses idées : au-dessus de la divergence des opinions s'est maintenue l'intégrité de votre droit. L'épreuve n'a servi qu'à nous rapprocher les uns des autres et à nous faire aimer davantage. Les pères et les mères ont senti doubler leur tendresse, les fils et les filles ont senti croître leur respect et leur dévouement. Restés libres vous n'en êtes devenus que plus aimants.

Encore en ce jour, vous êtes vos propres maîtres. Nous n'avons point à vous demander de promesses et nous ne vous faisons point de recommandations. Vous êtes responsables de vos actes. Sans doute, nous vous suivrons avec toute la sollicitude que nous donne notre tendresse, mais vous n'en serez point humiliés. Quand l'oiseau essaie pour la première fois ses ailes avant de s'envoler dans l'air bleu, peut-on en vouloir à la mère qui regarde anxieusement du bord de son nid ? mais elle aura bientôt confiance. Vos ailes sont fortes et vous porteront dans le libre espace.

Nous ne vous demandons rien, mes enfants ; mais vous nous donnerez beaucoup. L'âge commence à peser sur nos têtes ; à vous de nous rendre la jeunesse et la force. Il est vrai que dans la grande famille humaine nous voyons toutes choses se renouveler incessamment, les printemps succéder aux printemps et les idées aux idées. Mais nous éprouverons une plus intime douceur à voir le renouveau qui se fait autour de nous dans le cercle discret de la famille. C'est en vous, enfants, qu'il nous plaît surtout de nous voir renaître, de

recommencer la lutte de la vie et de continuer avec de nouvelles forces les œuvres entreprises. Nous sommes fatigués, mais vous reprenez notre travail, puis d'autres le reprendront après vous. C'est ainsi que dans l'avenir nous voyons notre dur et bon labeur se prolonger d'existence en existence. Vous nous donnez le sentiment de la durée ; par vous, mes filles et mes fils, nous nous sentons immortels.

Mais vous avez mieux que l'immortalité, vous avez l'intensité de la vie présente. Comment l'emploierez vous ? Est-ce simplement à vous aimer, à courir après le bonheur, à violenter la destinée pour qu'elle devienne votre complice et vous fasse tirer le bon numéro dans la loterie de l'existence ? Non, vous avez de plus hautes ambitions, j'en suis sûr. Il ne vous suffira pas d'être heureux, vos unions ne seront pas des égoïsmes de ménage, mais le doublement de toutes vos vertus de dévouement et de bonté. Vous êtes bons ! soyez encore meilleurs, plus sincères dans la pratique de la justice, plus forts dans la revendication du droit. Rappelez-vous que tous ne sont pas heureux, que tous n'ont point de parents qui les aiment, de compagnons qui les encouragent, de femmes ou de maris qui se dévouent pour eux ! Pensez que dans ce moment même, il en est qui meurent sans amis et d'autres qui cheminent désespérés en regardant du haut des ponts courir l'eau noire de la Seine ! Vous êtes parmi les heureux. Faites-le vous pardonner en travaillant pour ceux qui ne le sont point. Jurez de consacrer votre vie à diminuer le poids des douleurs imméritées qui pèsent sur le monde. Pour faire le bien, vous êtes plus forts que vous ne pensez ; même seuls vous pourriez agir, et vous êtes unis !





Élisée RECLUS

Notre ami Roger GONOT

Danièle
PROVAIN



ET ÉTÉ, IL NOUS A QUITTÉS,
notre tristesse est grande.

En novembre 1998, Roger GONOT intervenait aux "Rencontres Élisée RECLUS" à Sainte-Foy-la-Grande : sa conférence "Élisée RECLUS du Protestantisme à l'Anarchisme" soulignait l'évolution de la pensée de RECLUS.

Roger GONOT, adhérent aux "Amis de Sainte-Foy et sa Région" avait noué des liens chaleureux avec le Pays Foyen. Originaire de Charleville-Mézières, ce professeur agrégé de Lettres classiques a enseigné au Lycée d'Orthez, Orthez autre berceau de la famille RECLUS. Bien sûr, il ne pouvait manquer de s'intéresser à cette famille hors du commun.

En octobre 1996, il publie "Élisée RECLUS, Prophète de l'idéal anarchique" aux Éditions COVEDI. Dans cet essai il s'attache à démontrer la force des idées de RECLUS, leur cohérence, leur actualité. Élisée nous devient sensible, proche. Sa foi en l'homme est immense.

"Je lutte pour ce que je sais être la bonne cause parce que je me conforme aussi à mon sens de justice. C'est une question de conscience et non une question d'espérance. Que nous réussissions ou non, peu importe, nous aurons été du moins les interprètes de la voix intérieure."
[Élisée RECLUS. Correspondance T II p.203]

Sur Élie RECLUS, Roger GONOT publie en 2000 aux Éditions :

*"ÉLIE RECLUS. LA COMMUNE DE PARIS
AU JOUR LE JOUR
19 mars - 28 mai 1871*

*Pages choisies et présentées par Roger Gonot
Avec la collaboration de Paul Mirat"*

Durant la Commune de Paris, Élie RECLUS a tenu un journal des événements.

Ce texte rigoureux d'une authentique probité intellectuelle, Roger GONOT l'a analysé avec beaucoup de pertinence. Ce moment de notre Histoire, mal connu, mérite mieux que l'oubli.

S'intéressant toujours à Élie, Roger GONOT, dans une brochure intitulée "Les croyances populaires" Orthez 2003, nous livre des textes délicieux d'Élie, où poésie et rationalité se mêlent.

Pour évoquer la mémoire de notre ami Roger GONOT, homme sensible, aimable et attachant, voici une page consacrée à Élie RECLUS : (voir page 40)

Notre ami Roger GONOT



Roger GONOT
aux "Rencontres Élisée RECLUS"

Notre ami Roger GONOT

“ ÉLIE ”

L'Enfant ÉLIE, fourvoyé parmi le cortège de la mort :
Une pauvre chambre d'agonie où règnent d'affreuses odeurs.
Les prières, soudain, se muent en sanglots tumultueux.
L'enfant hurle, convulsé, et s'enfuit.

ÉLIE exilé, lançant par-dessus l'océan immuable
un cri, le nom du frère aimé :
ÉLISÉE...
ÉLISÉE gît dans une cahute de la Nouvelle-Grenade,
consumé par une fièvre mortelle...

ÉLIE, dompteur minutieux,
encageant dans ses boîtes dérisoires
les idées et les faits, - comme des bêtes soumises -
futurs aliments de sa pensée magistrale.

ÉLIE - des - plantes,
offrant son visage et ses regards
au rayonnement de l'humble physionomie végétale,
ou contemplant la feuille
“qui se fait belle pour mourir,
“meurt avec grâce,
“meurt avec le plus beau des sourires,
près des eaux vives de Vascœuil.

ÉLIE combattant désarmé,
errant dans le Paris sanglant de l'Année Terrible,
et cueillant des éclats d'obus
pour les donner aux gavroches
ivres des tonnerres et des fumées du combat.

ÉLIE, ministre sans décorum,
cheminant au long des défilés funèbres
et tournant sa face en pleurs
vers les images d'une mourante république.

ÉLIE, enfin, tendant vers le ciel sa main mutilée,
cette main, ce poing ouvert qui, naguère, faisait frémir les dieux.

R.G. octobre 1997

